SANTÉ & VULNÉRABILITÉS
CREAI ORS OCCITANIE

PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL
OCCITANIE
2016 - 2020

DIAGNOSTIC SANTÉ-TRAVAIL OCCITANIE

DOSSIER COMPLEMENTAIRE

Profils des
25 zones d'emploi

SEPTEMBRE 2021

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

Site MONTPELLIER
135 allée Sacha Guitry
BP 35567
34072 Montpellier cedex 03
04 67 69 25 03

Site TOULOUSE
Faculté de Médecine
37 allées Jules Guesde
31000 Toulouse
05 61 53 11 46

CONTACT

SITE INTERNET

SANTÉ & VULNÉRABILITÉS
CREAI ORS OCCITANIE

PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL
OCCITANIE
2016 - 2020

DIAGNOSTIC SANTÉ-TRAVAIL OCCITANIE

DOSSIER COMPLEMENTAIRE

Profils des
25 zones d'emploi

Dr Sylvie CASSADOU, CREAI-ORS Occitanie
Myriam ASTORG, CREAI-ORS Occitanie

Avec la collaboration de Catherine LEVRAT-PINATEL, Anact

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

SOMMAIRE

AGDE-PÉZENAS 1
ALBI 3
ALÈS-LE VIGAN 5
AUCH 7
BAGNOLS-SUR-CÈZE 9
BÉZIERS 11
CAHORS 13
CARCASSONNE-LIMOUX 15
CASTELSARRASIN-MOISSAC 17
CASTRES-MAZAMET 19
FIGEAC-VILLEFRANCHE 21
FOIX-PAMIERS 23
MENDE 25
MILLAU 27
MONTAUBAN 29
MONTPELLIER 31
NARBONNE 33
NÎMES 35
NORD-DU-LOT 37
PERPIGNAN 39
RODEZ 41
SAINT-GAUDENS 43
SÈTE 45
TARBES-LOURDES 47
TOULOUSE 49

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE AGDE-PÉZENAS

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

Petite en superficie, Agde-Pézenas est une zone d'emploi à forte orientation touristique avec une bonne dynamique démographique. Son taux d'emploi est légèrement inférieur à celui de la région et les employés et artisans-commerçants y sont proportionnellement plus nombreux. Ces derniers exercent d'ailleurs souvent à l'extérieur de la zone.

	Agde-Pézenas	Occitanie
Superficie en km²	399	72 724
Population 2017	82 052	5 845 102
TAAM 2012-2017	1,67	0,76%
Pop 15-64 ans	46 364	3 578 263
Densité 15-64 ans	116,3 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	16 232	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

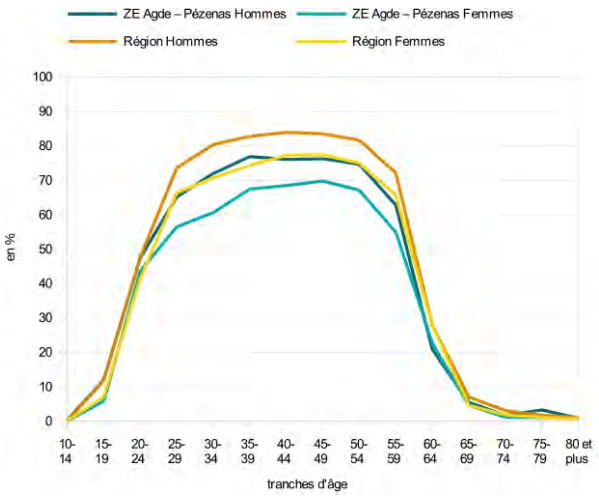

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

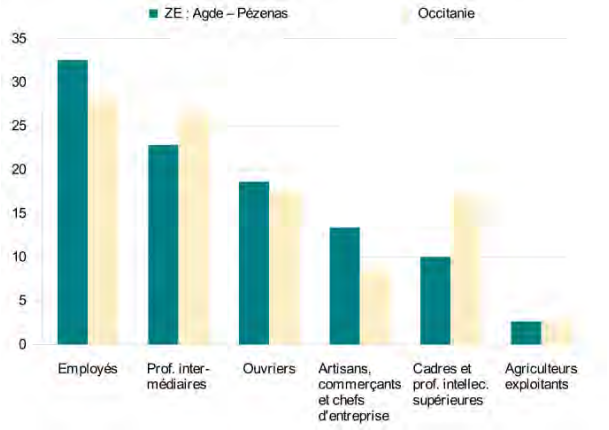

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

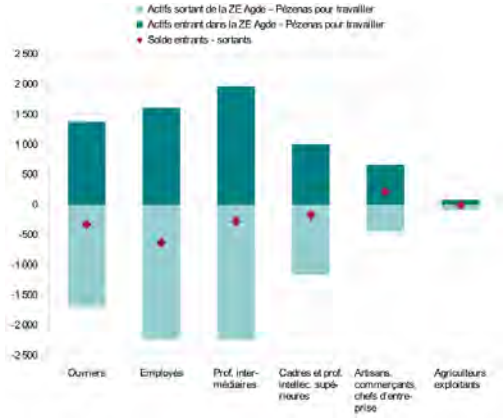

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Agde-Pézenas	Occitanie
Nb AT avec arrêt	799	54 348
Nb AT avec IPP	26	2 392
Nb AT mortels	1	57
Taux de fréquence(1)	31	23
Taux de gravité(2)	1,8	1,4

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur Agde-Pézenas, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail sont plus élevés que ceux observés sur l'ensemble de la région, mais leur répartition par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

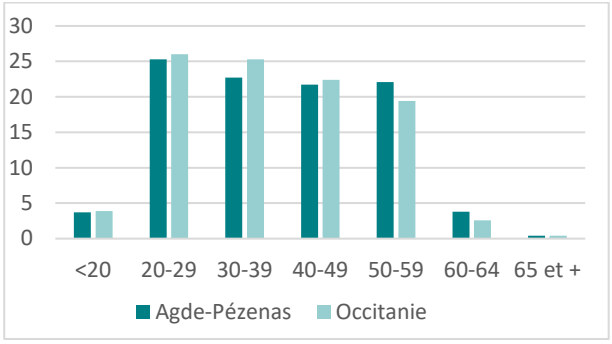

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

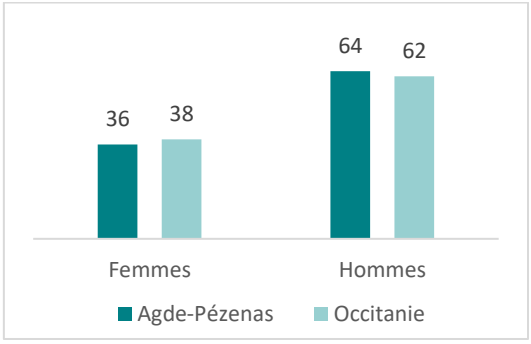

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

En cohérence avec les catégories sociales les plus nombreuses sur la zone, les trois métiers les plus concernés par les AT sont ceux des services directs aux particuliers, les métiers qualifiés du bâtiment et les commerçants et vendeurs. Le taux de fréquence le plus élevé est observé dans le secteur du bâtiment et les taux de gravités les plus élevés sont observés dans les secteurs du nettoyage et du bâtiment.

Contrairement aux accidents du travail, les taux de fréquence et de gravité des maladies professionnelles sont inférieurs à ceux de la région : respectivement 0,62 vs 0,82 et 1,33 vs 1,54. Les indices de fréquence sont par ailleurs plus égalitaires entre hommes et femmes et l'augmentation de l'indice de fréquence avec l'âge est plus modérée qu'au niveau de la région. Comme les accidents du travail, les proportions les plus importantes de maladies professionnelles sont observées dans les métiers d'aide-ménagère, du bâtiment et des commerçants et vendeurs. Les taux de fréquence et les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs des services à la personne, du bâtiment et des travaux de construction spécialisés.

Enfin, les maladies les plus fréquentes sont des affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, des affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charge lourdes et les affections dues à l'inhalation de poussières de silice cristalline. Ces pathologies sont cohérentes avec les métiers concernés.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Agde-Pézenas	32	5,5	40	8,4
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Comme à l'échelle de l'Occitanie, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitudes est supérieur chez les salariées. Parmi les trois métiers les plus à risque d'inaptitude en Occitanie, celui d'aide à domicile et/ou aide-ménagère est le plus répandu sur la zone d'Agde-Pézenas.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Agde-Pézenas (en %)

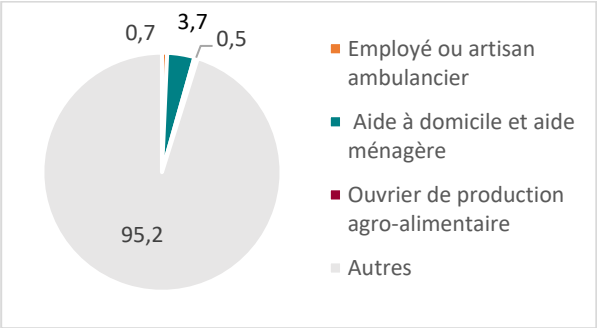

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE ALBI

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

Sur la zone d'Albi, la densité des 15-64 ans et l'accroissement démographique sont légèrement inférieurs à ceux de la région.

Son économie est diversifiée avec un peu plus d'agriculteurs et un peu moins de cadres qu'en Occitanie. Son taux d'emploi est supérieur à celui de la région mais ses actifs travaillent souvent en dehors de la zone.

	Albi	Occitanie
Superficie en km²	3 358	72 724
Population 2017	242 166	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,72	0,76%
Pop 15-64 ans	142 814	3 578 263
Densité 15-64 ans	42,5 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	49 353	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

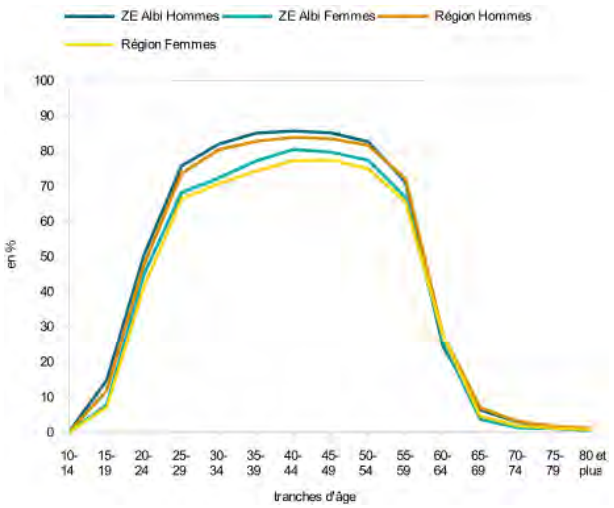

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

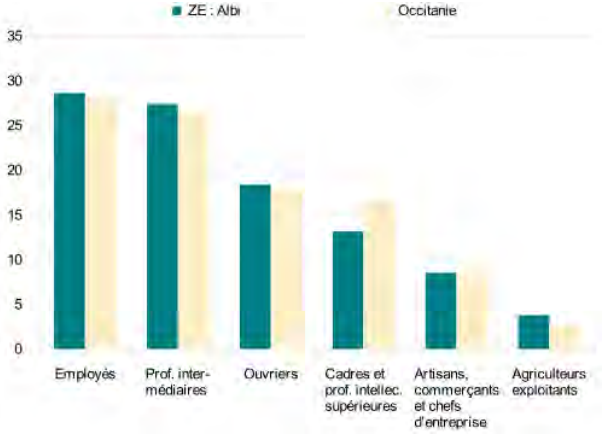

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

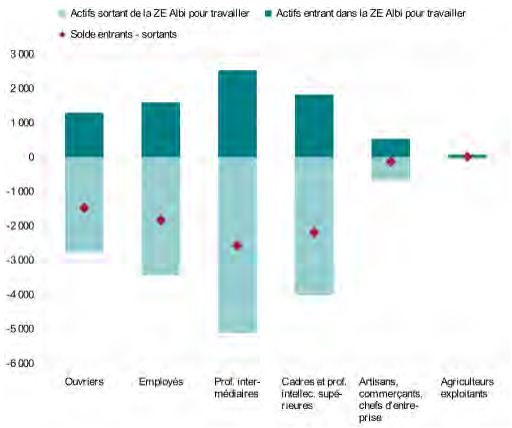

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Albi	Occitanie
Nb AT avec arrêt	2 092	54 348
Nb AT avec IPP	113	2 392
Nb AT mortels	4	57
Taux de fréquence(1)	25	23
Taux de gravité(2)	1,95	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone d'Albi, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont plus élevés que ceux de la région, mais la répartition de ces AT par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

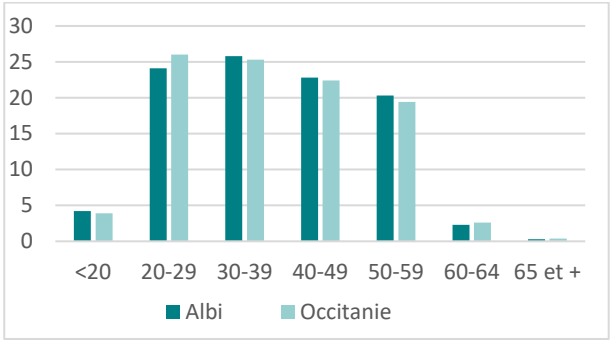

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

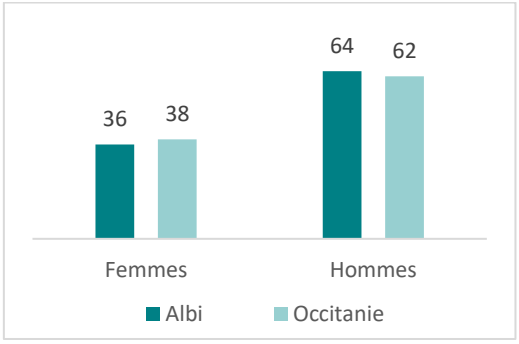

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (15,2%) et les métiers qualifiés du bâtiment (14,1%). Les métiers qualifiés de la métallurgie viennent en troisième position (9,5%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du sport et du commerce de détail. Les taux de gravité les plus élevés sont observés eux dans les secteurs du bâtiment et du commerce de détail.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,11 vs 0,82 et 2,36 vs 1,54, mais les indices de fréquence par sexe et tranche d'âge sont comparables à ceux de la région. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les aides ménagères, les métiers qualifiés du bâtiment et les métiers de commerçants et vendeurs. Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs du travail du bois, du commerce de gros et de l'industrie du cuir et de la chaussure tandis que les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs de la collecte et traitement des déchets, des travaux de construction spécialisés et des services à la personne.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions eczématiformes de mécanisme allergique.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Albi	150	10,0	210	13,0
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone d'Albi, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de la région, tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 4,5% des salariés de la zone d'Albi.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE d'Albi (en %)

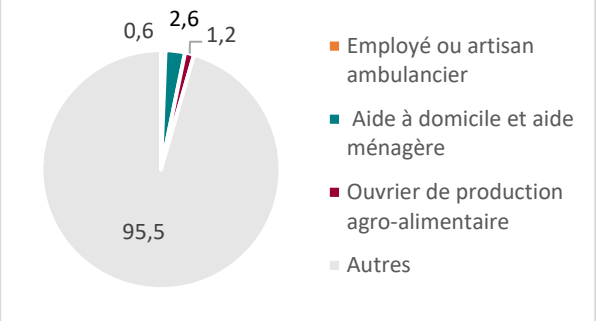

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE ALÈS-LE VIGAN

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La zone d'Alès-Le Vigan est une zone surtout résidentielle sans spécialité économique particulière et beaucoup d'actifs travaillent en dehors de la zone. Si elle présente un bon dynamisme démographique, son taux d'emploi est inférieur à celui de la région et les employés, ouvriers et artisans-commerçants y sont proportionnellement un peu plus nombreux.

	Alès-Le Vigan	Occitanie
Superficie en km²	2 953	72 724
Population 2017	191 584	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,84	0,76%
Pop 15-64 ans	110 949	3 578 263
Densité 15-64 ans	37,6 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	30 379	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

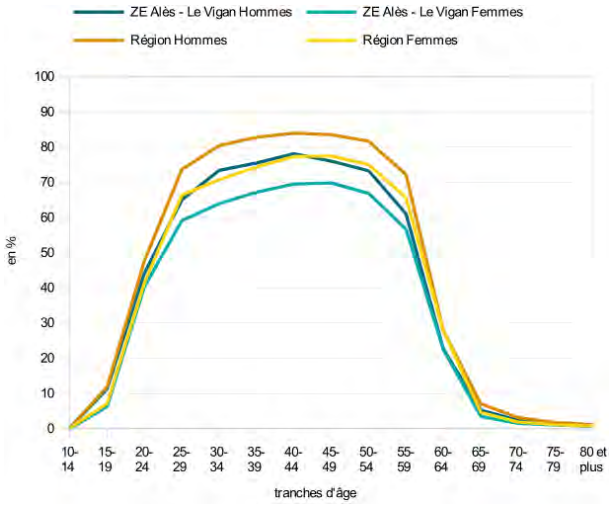

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

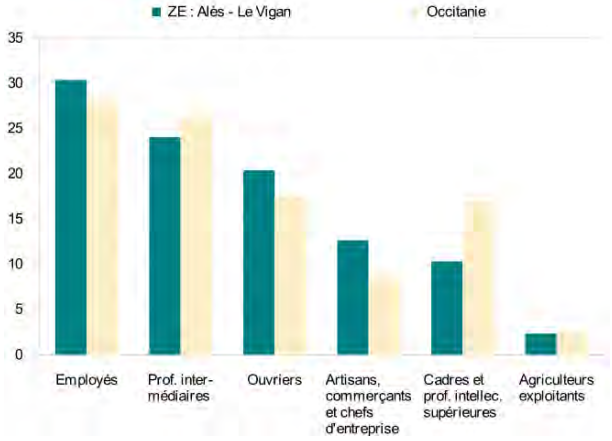

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

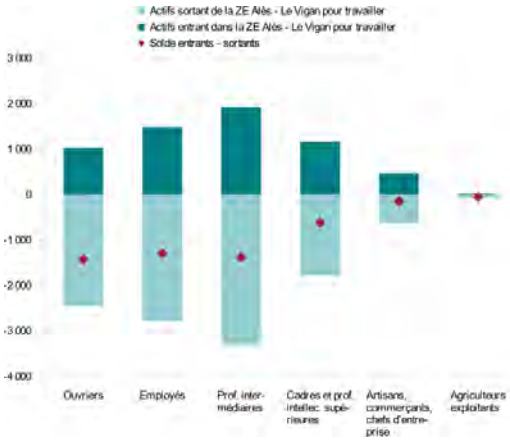

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Alès-Le Vigan	Occitanie
Nb AT avec arrêt	1 346	54 348
Nb AT avec IPP	77	2 392
Nb AT mortels	2	57
Taux de fréquence(1)	27	23
Taux de gravité(2)	2,07	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail (AT) sont supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de la région mais la répartition de ces AT par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

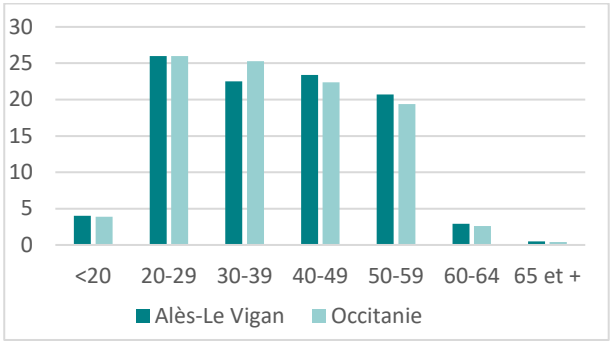

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

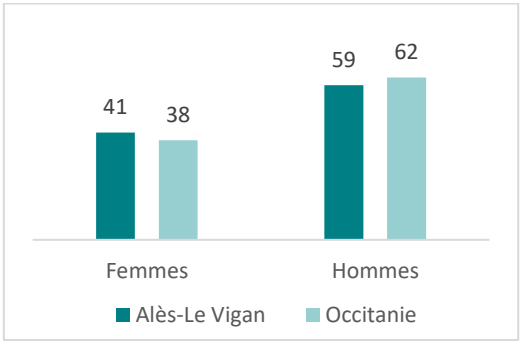

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (13,4%), les métiers qualifiés du bâtiment (13,4%) et les métiers du commerce et de la vente. Les taux de fréquence d'accidents du travail les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du commerce de détail et du bâtiment. Le secteur du commerce de détail est celui du taux de gravité le plus élevé.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,55 vs 0,82 et 3,97 vs 1,54 et, contrairement à la région, l'indice de fréquence est plus élevé chez les femmes. Les métiers les plus fréquents sont les aides ménagères, les métiers qualifiés du bâtiment et les métiers de commerçants et vendeurs. Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de l'industrie alimentaire, de l'hébergement social et médico-social ainsi que dans le secteur du génie civil, tandis que les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs de la fabrication de produits minéraux, du commerce et réparation automobile et du secteur des travaux de construction spécialisés
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les affections provoquées par les poussières de bois.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Alès-Le Vigan	67	5,6	93	9,1
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont inférieurs à ceux observés sur l'ensemble de l'Occitanie, tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 4,2% des salariés de la zone d'Alès – Le Vigan.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE d'Alès-Le Vigan (en %)

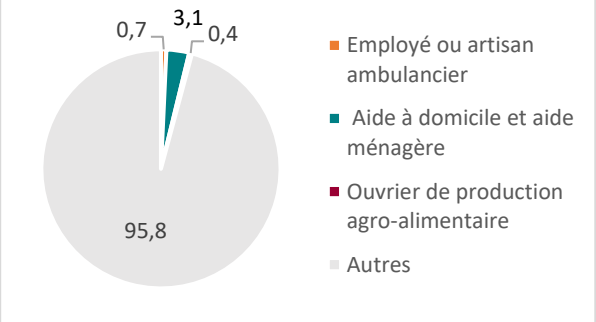

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE AUCH

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

Grande par sa superficie, la zone d'emploi d'Auch est spécialisée dans l'agriculture et la densité des 15-64 ans y est nettement inférieure à celle observée en Occitanie. Le taux d'emploi, lui, est légèrement supérieur au taux régional tant chez les hommes que chez les femmes. Les parts des ouvriers et surtout des agriculteurs sont plus importantes que sur l'ensemble de la région. Pourtant, le nombre d'habitants de la zone allant travailler en dehors est important.

	Auch	Occitanie
Superficie en km²	5 538	72 724
Population 2017	159 408	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,48	0,76%
Pop 15-64 ans	91 481	3 578 263
Densité 15-64 ans	16,5 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	29 163	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

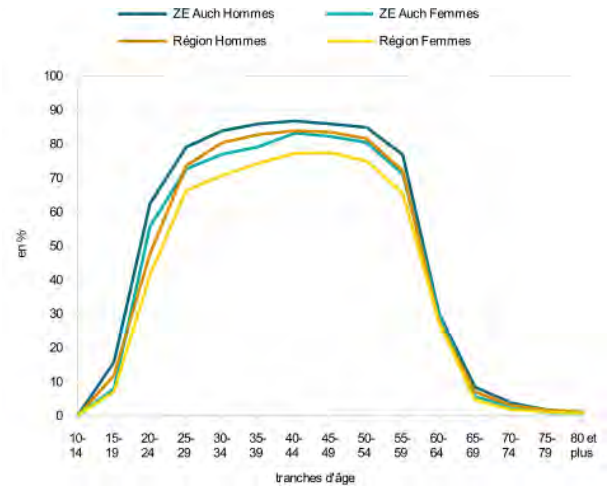

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

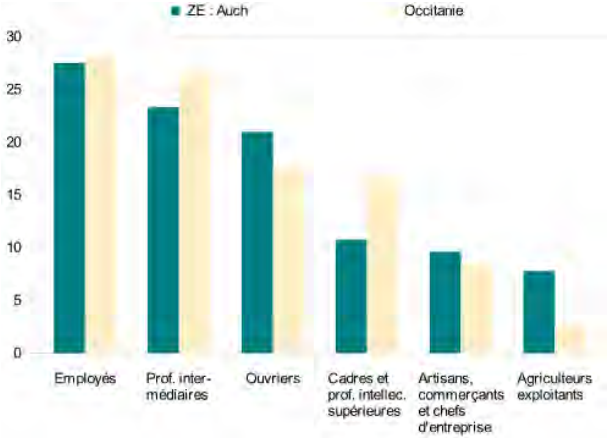

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

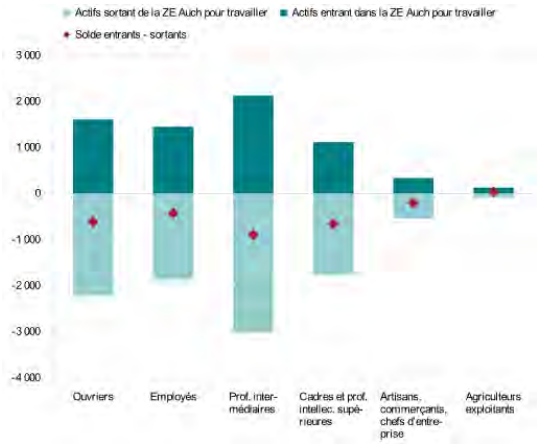

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Auch	Occitanie
Nb AT avec arrêt	1 209	54 348
Nb AT avec IPP	35	2 392
Nb AT mortels	0	57
Taux de fréquence(1)	26	23
Taux de gravité(2)	1,47	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone d'Auch, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont plus élevés que ceux de la région, mais la répartition de ces AT par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

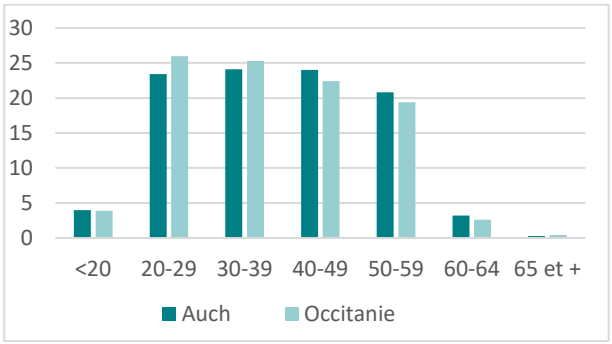

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

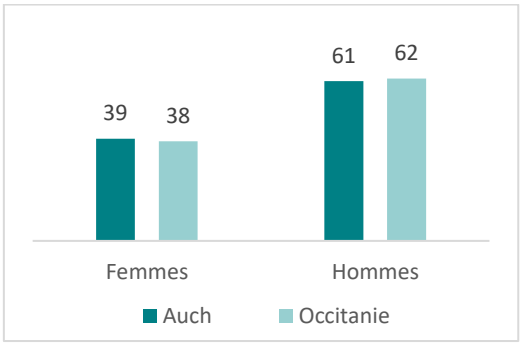

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (17,5%), les métiers qualifiés du bâtiment (15,5%), puis les métiers qualifiés de l'artisanat et de l'industrie (10,1%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du bâtiment, de la fabrication alimentaire et du commerce de gros. Les taux de gravité les plus élevés sont ceux observés dans les secteurs de la fabrication alimentaire et du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,78 vs 0,82 et 2,95 vs 1,54 mais leurs répartitions par sexe et âge sont comparables. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers qualifiés du bâtiment, ceux de l'artisanat (alimentation, travail du bois, habillement) et les métiers de manœuvres (bâtiment, manufactures, transports). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de la collecte et du traitement des déchets, des travaux de construction spécialisés et des services à la personne. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans les secteurs de la collecte et traitement des déchets ainsi que dans celui des travaux de construction spécialisés mais aussi dans le secteur du commerce et réparation automobile.

Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les affections cancéreuses provoquées par les goudrons de houille.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Auch	34	3,9	90	9,1
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone d'Auch, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont inférieurs à ceux observés sur l'ensemble de la région, en particulier chez les hommes. Pourtant, les trois métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 7,8% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE d'Auch (en %)

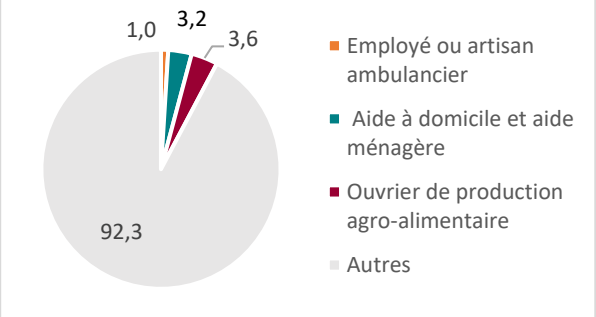

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE BAGNOLS-SUR-CÈZE

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La zone de Bagnols sur Cèze est proche de grandes villes (Nîmes, Orange, Avignon) et elle est dotée d'un gros employeur : le centre d'études nucléaires de Marcoule. La densité des 15-64 ans y est supérieure à celle observée au niveau régional mais les hommes profitent davantage de cet employeur : leur taux d'emploi y est supérieur à celui de la région alors que le taux d'emploi féminin y est inférieur. La part des professions intermédiaires y est supérieure à celle de l'Occitanie et la zone est par ailleurs attractive pour les cadres venant des zones voisines.

	Bagnols-sur-Cèze	Occitanie
Superficie en km²	780	72 724
Population 2017	75 628	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,98	0,76%
Pop 15-64 ans	45 945	3 578 263
Densité 15-64 ans	58,9 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	17 372	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

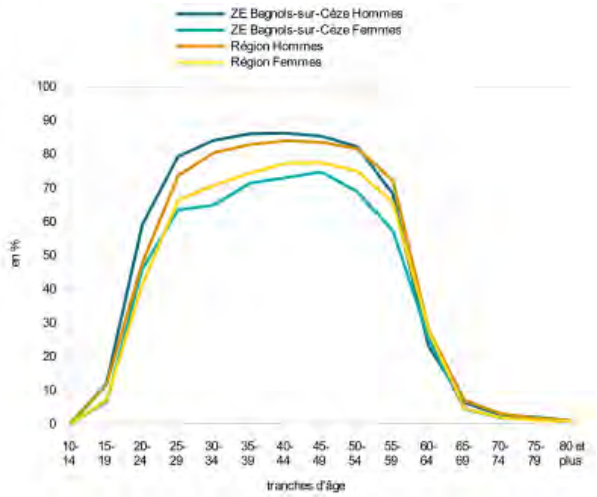

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

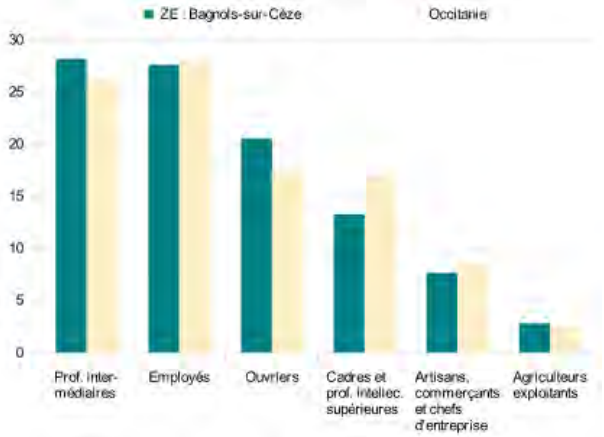

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

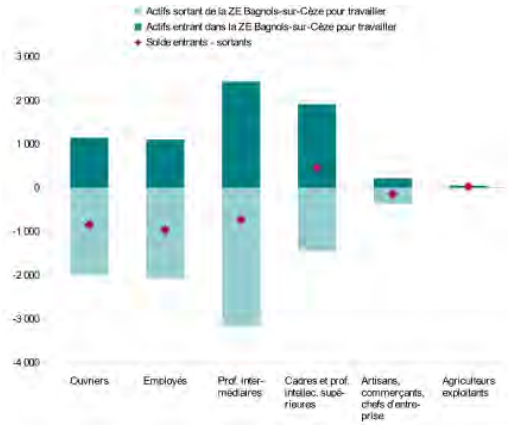

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Bagnols-sur-Cèze	Occitanie
Nb AT avec arrêt	501	54 348
Nb AT avec IPP	36	2 392
Nb AT mortels	2	57
Taux de fréquence(1)	17	23
Taux de gravité(2)	1,25	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont inférieurs à ceux de la région, mais la répartition de ces AT par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

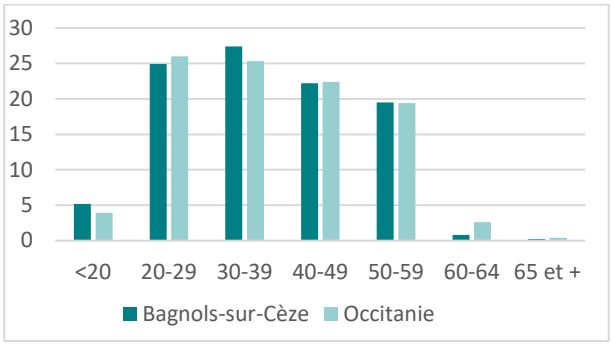

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

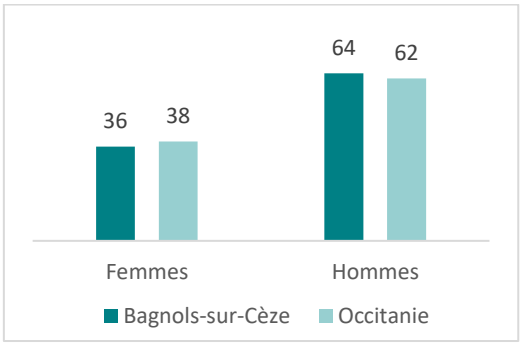

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers qualifiés du bâtiment (13,2%), les métiers qualifiés de la métallurgie (12,2%) et les métiers qualifiés de l'artisanat viennent en troisième position (10,9%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs du commerce de détail. Les taux de gravité les plus élevés sont, eux, observés dans le secteur du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité comparables à ceux observés sur la région, respectivement 0,94 vs 0,82 et 1,64 vs 1,54, mais leurs répartitions par sexe et âge sont plus égalitaires entre hommes et femmes ainsi qu'entre les tranches d'âge. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers de commerçants et vendeurs, les personnels soignants, et à égalité les métiers qualifiés du bâtiment et les aides ménagères. Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs des services à la personne, du génie civil et de l'enseignement tandis que les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs du bâtiment, des travaux de construction spécialisés et également du génie civil.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions chroniques du ménisque.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Bagnols-sur-Cèze	101	8,5	96	11,9
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Bagnols sur Cèze, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont supérieurs à ceux observés sur la région, tant chez les hommes que chez les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 4,6% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Bagnols-sur-Cèze (en %)

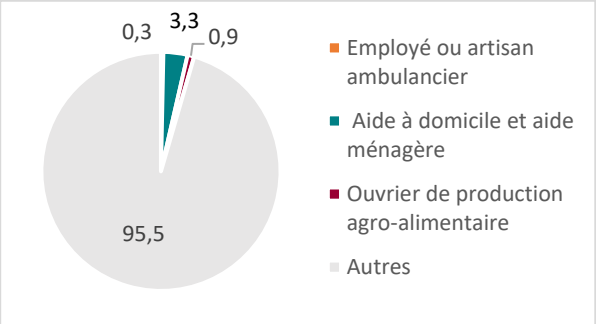

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE BÉZIERS

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La zone de Béziers possède une ouverture directe sur le littoral et son activité a une forte orientation touristique. Sa démographie est dynamique avec une densité des 15-64 ans bien supérieure à celle de la région. Les taux d'emploi masculin et féminin sont en revanche inférieurs à ceux de la région avec des parts d'ouvriers et d'employés supérieures à celles observées sur l'ensemble de l'Occitanie. Il y a peu de migrations quotidiennes professionnelles avec les zones voisines.

	Béziers	Occitanie
Superficie en km²	2 119	72 724
Population 2017	229 474	5 845 102
TAAM 2012-2017	1,08	0,76%
Pop 15-64 ans	132 129	3 578 263
Densité 15-64 ans	62,4 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	45 334	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

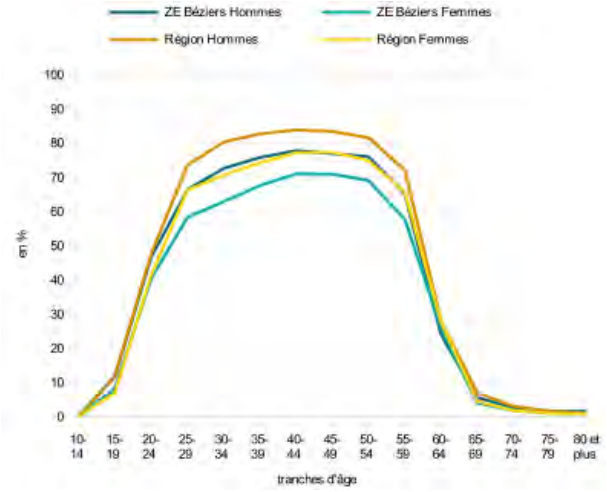

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

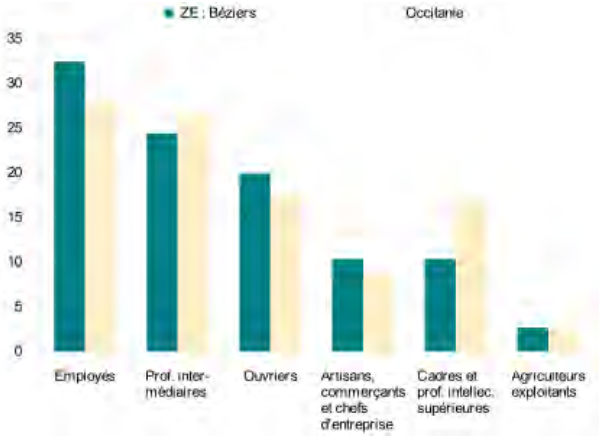

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

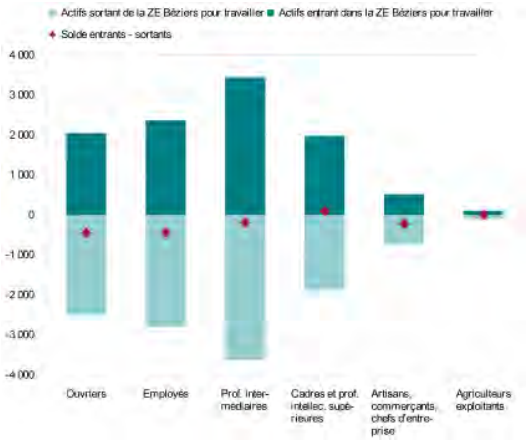

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Béziers	Occitanie
Nb AT avec arrêt	2 372	54 348
Nb AT avec IPP	68	2 392
Nb AT mortels	1	57
Taux de fréquence(1)	32	23
Taux de gravité(2)	1,83	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Béziers, les taux de gravité et surtout de fréquence des accidents du travail (AT) sont plus élevés que ceux de la région, mais la répartition de ces AT par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

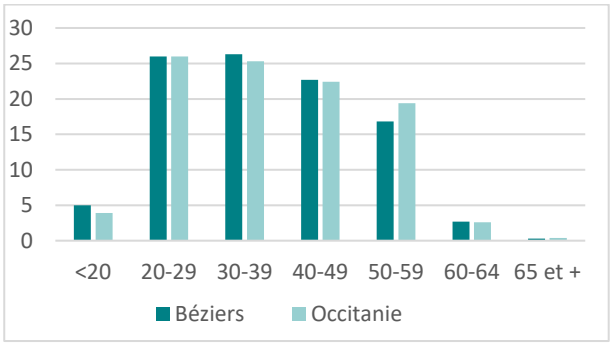

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

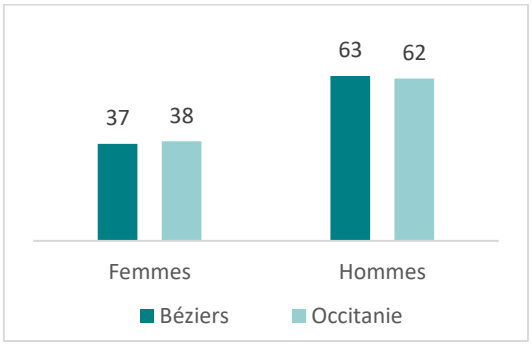

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (16,7%) et les métiers qualifiés du bâtiment (16,1%). Les métiers de commerçants et vendeurs viennent en troisième position (10,4%). Le taux de fréquence le plus élevé est observé dans le secteur d'activité du sport. Aucun secteur ne se démarque vis-à-vis du taux de gravité.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité légèrement inférieurs à ceux observés sur la région, respectivement 0,66 vs 0,82 et 1,23 vs 1,54, et leur répartitions par tranche d'âge est comparable. En revanche, ces taux sont plus égalitaires entre hommes et femmes que sur la région. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers qualifiés du bâtiment et les métiers de commerçants et vendeurs. Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs du génie civil, des travaux de construction spécialisés et des services à la personne. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans les secteurs du génie civil, des travaux de construction spécialisés mais aussi dans le secteur d'activité de location et location-bail.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail et les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Béziers	108	6,1	131	9,2
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Béziers, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitude est comparable à celui observé sur l'ensemble de la région pour les hommes mais inférieur pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 5,9% des salariés de la zone de Béziers.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Béziers (en %)

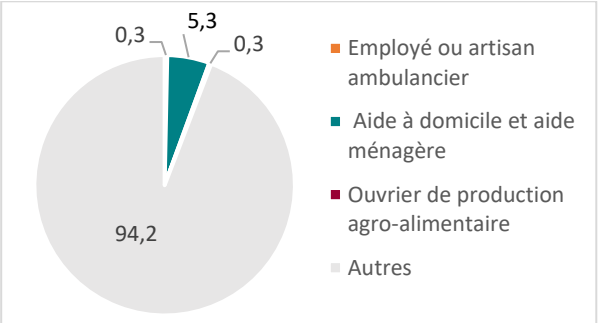

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE CAHORS

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La zone de Cahors, dont la population augmente moins que celle de la région a une économie diversifiée. Son taux d'emploi chez les hommes est comparable à celui de la région tandis que celui des femmes y est supérieur. La part des employés, des ouvriers et des artisans – commerçants y est plus importante. Il y a peu de migrations quotidiennes pour le travail.

	Cahors	Occitanie
Superficie en km²	2 425	72 724
Population 2017	87 321	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,47	0,76%
Pop 15-64 ans	49 849	3 578 263
Densité 15-64 ans	20,6 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	16 971	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

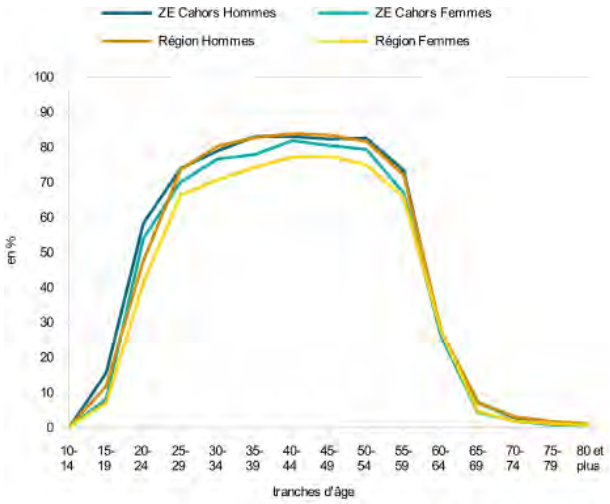

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

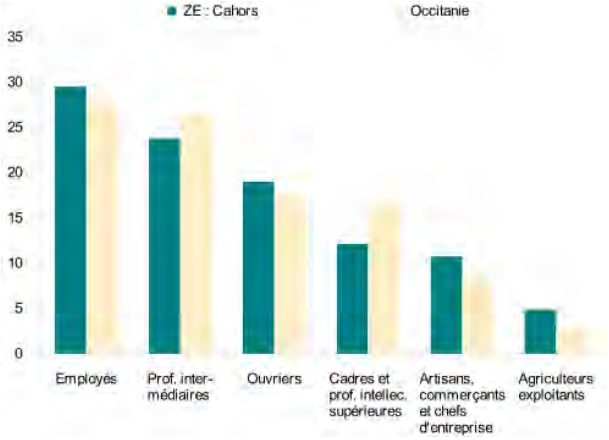

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

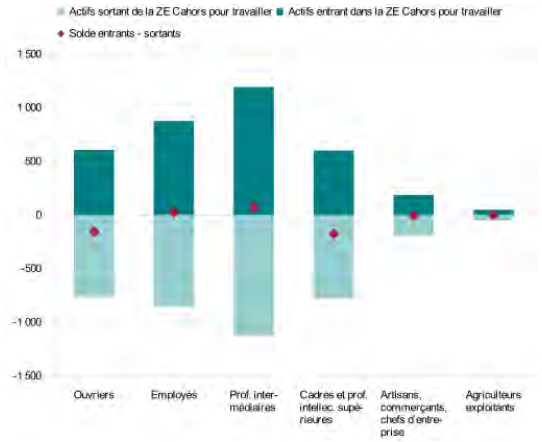

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Cahors	Occitanie
Nb AT avec arrêt	667	54 348
Nb AT avec IPP	12	2 392
Nb AT mortels	0	57
Taux de fréquence(1)	25	23
Taux de gravité(2)	1,34	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Cahors, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont comparables à ceux de la région et la répartition de ces AT par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

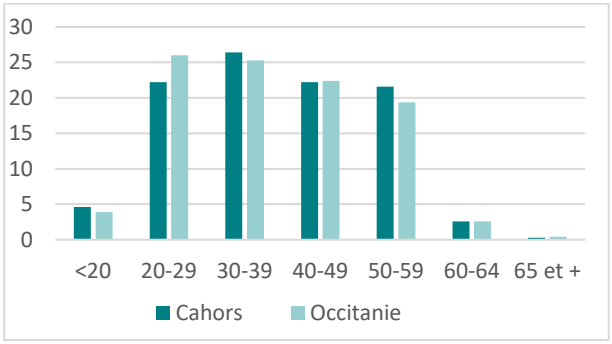

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

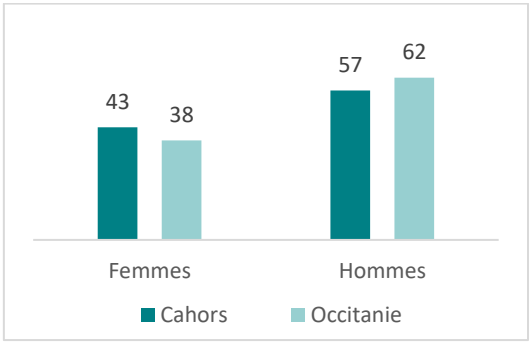

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (25,2%) et les métiers qualifiés du bâtiment (16,1%). Les métiers qualifiés de la métallurgie viennent en troisième position (9,7%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du commerce de détail et du bâtiment. Les taux de gravité les plus élevés sont observés eux dans les secteurs du commerce de gros et du commerce de détail.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité légèrement supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,10 vs 0,82 et 1,95 vs 1,54, mais leurs répartitions par sexe et âge sont comparables. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les aides ménagères et les métiers qualifiés du bâtiment. Les taux de fréquence et les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs du commerce de gros, de la restauration et des travaux de construction spécialisés.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Cahors	60	11,7	121	17,9
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Cahors, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont nettement supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de la région, tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par une part importante (11,8%) des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Cahors (en %)

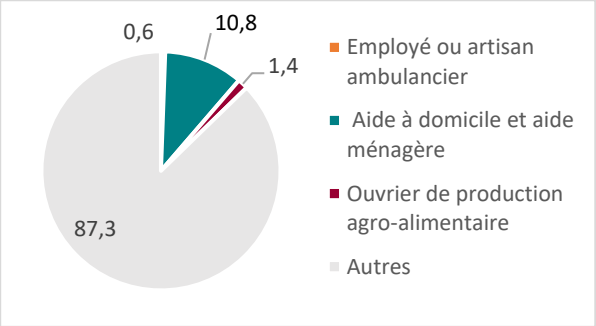

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE CARCASSONNE-LIMOUX

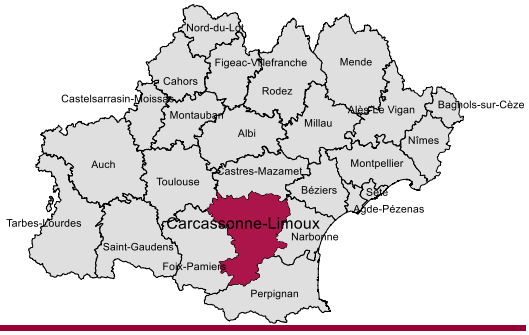

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La dynamique démographique de Carcassonne – Limoux est comparable à celle de la région mais la densité des 15-64 ans y est nettement plus faible. Le taux d'emploi de cette population y est aussi plus faible que sur la région, tant pour les hommes que pour les femmes, malgré une économie de type diversifié. La part des ouvriers et surtout des employés y est par ailleurs plus importante.

	Carcassonne-Limoux	Occitanie
Superficie en km²	4 001	72 724
Population 2017	199 443	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,71%	0,76%
Pop 15-64 ans	117 646	3 578 263
Densité 15-64 ans	29,4 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	37 165	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

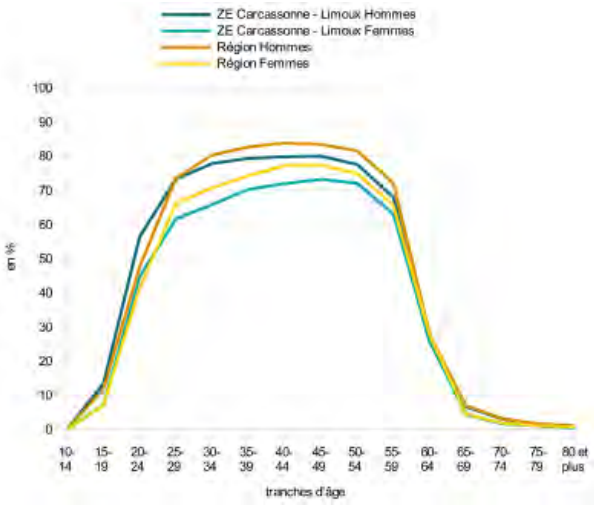

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

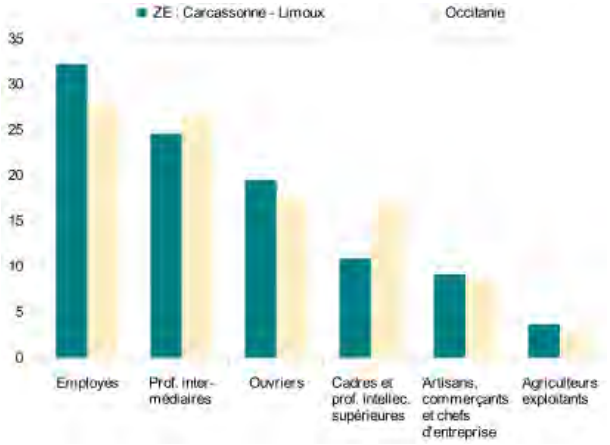

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

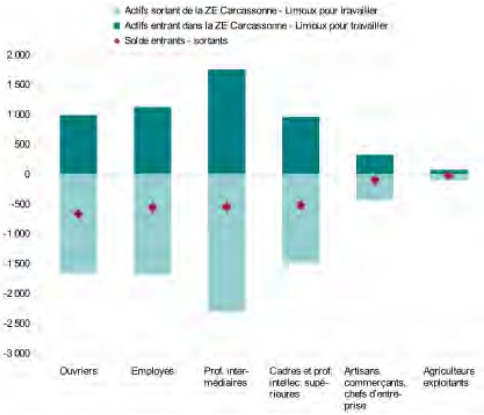

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Carcassonne-Limoux	Occitanie
Nb AT avec arrêt	1 618	54 348
Nb AT avec IPP	83	2 392
Nb AT mortels	2	57
Taux de fréquence(1)	27	23
Taux de gravité(2)	2,19	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Carcassonne - Limoux, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont plus élevés que ceux de la région, mais la répartition de ces AT par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

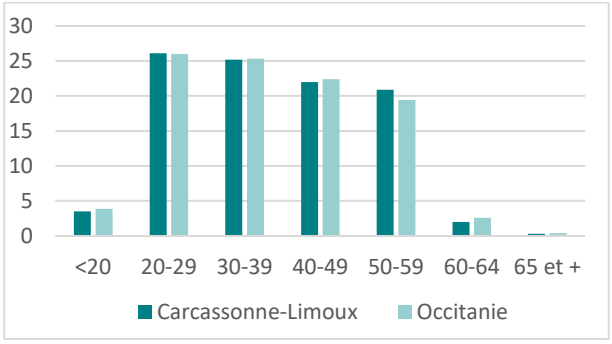

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

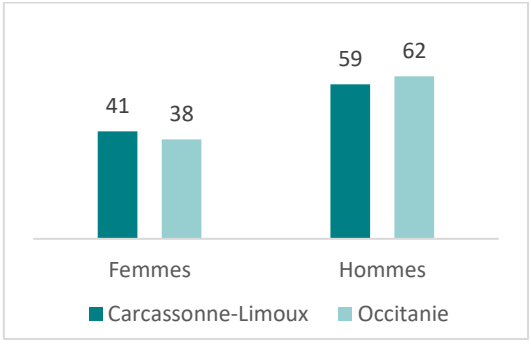

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (18,0%), les métiers qualifiés du bâtiment (13,8%) et les métiers de vendeur ou commerçant (11,0%). Les taux de fréquence et les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du sport et du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité nettement supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,10 vs 0,82 et 3,00 vs 1,54, mais leurs répartitions par sexe et âge sont comparables. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les aides ménagères, les métiers qualifiés du bâtiment et les métiers de commerçants et vendeurs. Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de la réparation de machines et d'équipement, de l'industrie du cuir et de la chaussure et le secteur des activités de location et location-bail. Les taux de gravité les plus élevés sont eux observés dans le secteur des services à la personne et le secteur de la collecte et traitement des déchets.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les maladies dues aux mycobactéries.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Carcassonne-Limoux	126	7,6	223	14,3
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Carcassonne - Limoux, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de la région, tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 5,1% des salariés de la zone de Carcassonne - Limoux.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Carcassonne-Limoux (en %)

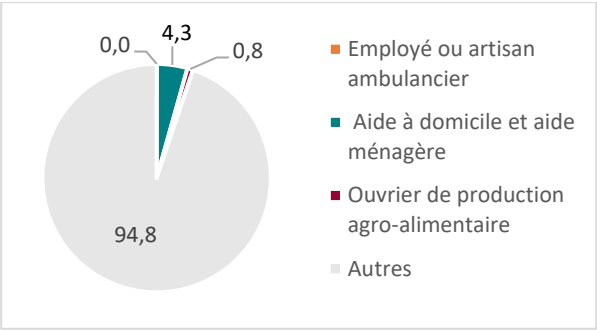

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE CASTELSARRASIN-MOISSAC

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

Sur la zone de Castelsarrasin – Moissac, la densité des 15-64 ans est nettement plus faible que sur l'ensemble de l'Occitanie. L'économie de la zone est tournée vers l'agriculture et si le taux d'emploi des hommes jeunes est supérieur à celui de la région, le taux d'emploi des femmes jeunes en revanche y est inférieur. De façon cohérente, les parts des ouvriers et des agriculteurs y sont supérieures à celles de la région. Les ouvriers sont assez nombreux à travailler en dehors de la zone.

	Castelsarrasin-Moissac	Occitanie
Superficie en km²	1 610	72 724
Population 2017	76 681	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,64	0,76%
Pop 15-64 ans	44 359	3 578 263
Densité 15-64 ans	27,6 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	12 690	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

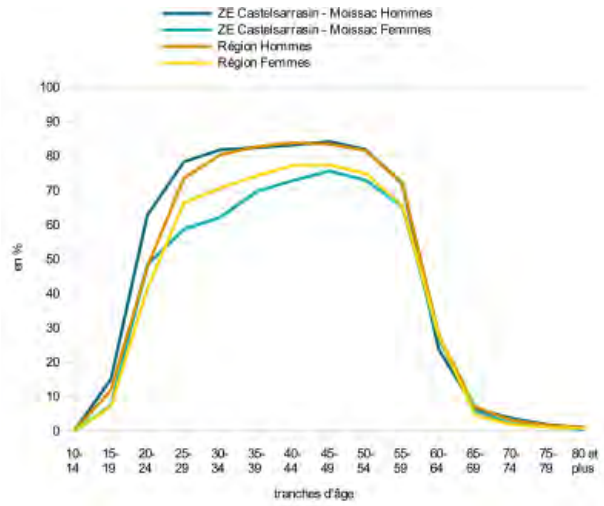

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

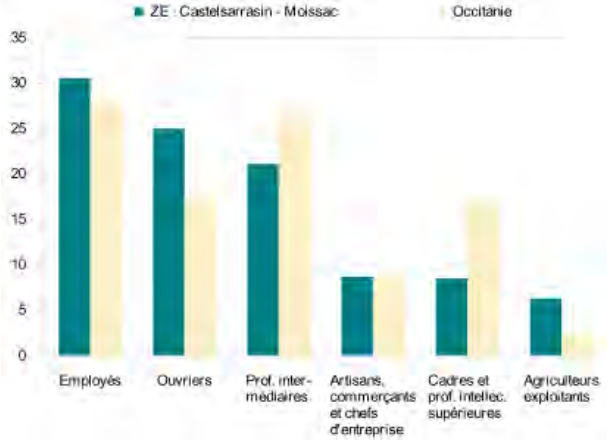

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

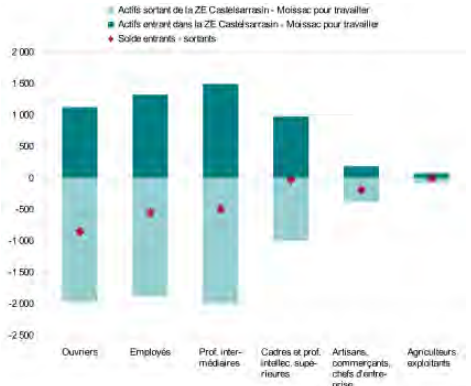

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Castelsarrasin-Moissac	Occitanie
Nb AT avec arrêt	587	54 348
Nb AT avec IPP	41	2 392
Nb AT mortels	2	57
Taux de fréquence(1)	27	23
Taux de gravité(2)	1,65	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont plus élevés que ceux de la région, mais la répartition de ces AT par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

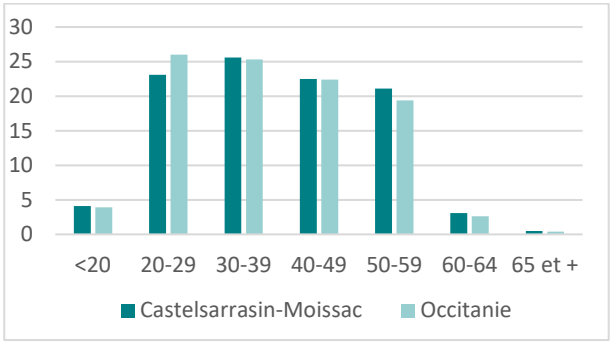

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

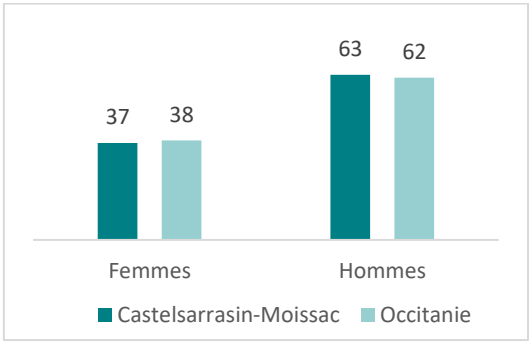

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (16,0%) et les métiers qualifiés du bâtiment (17,9%). Les métiers de manœuvre viennent en troisième position (8,1%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs du commerce de détail et du sport. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans les secteurs du commerce de détail mais aussi du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité nettement supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,22 vs 0,82 et 2,40 vs 1,54. Contrairement à la région, l'indice de fréquence est plus élevé chez les hommes que chez les femmes et il diminue dans la tranche d'âge la plus élevée. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont ceux des services directs à la personne et les métiers qualifiés du bâtiment. Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de la réparation de machines et d'équipements, de la restauration et des transports terrestres, tandis que les taux de gravité les plus élevés sont ceux des secteurs du bâtiment, du commerce de détail et des travaux de construction spécialisés.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions chroniques du ménisque.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Castelsarrasin-Moissac	26	7,8	47	13,6
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Castelsarrasin - Moissac, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de la région, tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 5,6% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Castelsarrasin-Moissac (en %)

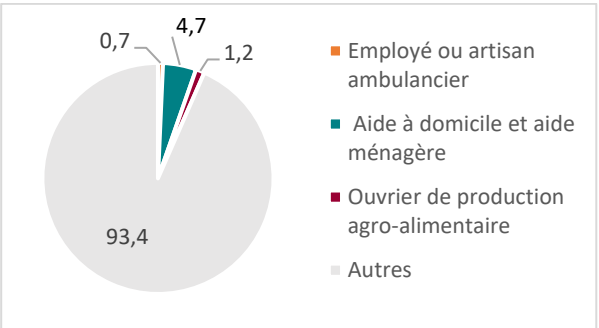

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE CASTRES-MAZAMET

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La zone de Castres – Mazamet a une faible croissance démographique et la densité des 15-64 ans y est nettement inférieure à celle de la région. Son taux d'emploi, lui, est tout à fait comparable au taux occitan tant pour les hommes que pour les femmes. Son économie est de type diversifié et la part des ouvriers y est supérieure à celle observée dans la région. Ces ouvriers, mais aussi les employés et professions intermédiaires vont souvent travailler hors de la zone.

	Castres-Mazamet	Occitanie
Superficie en km²	2 935	72 724
Population 2017	161 503	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,14	0,76%
Pop 15-64 ans	94 051	3 578 263
Densité 15-64 ans	32,0 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	33 679	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

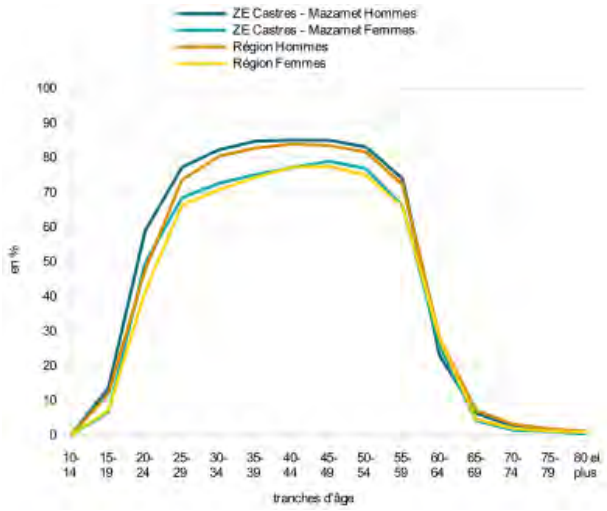

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

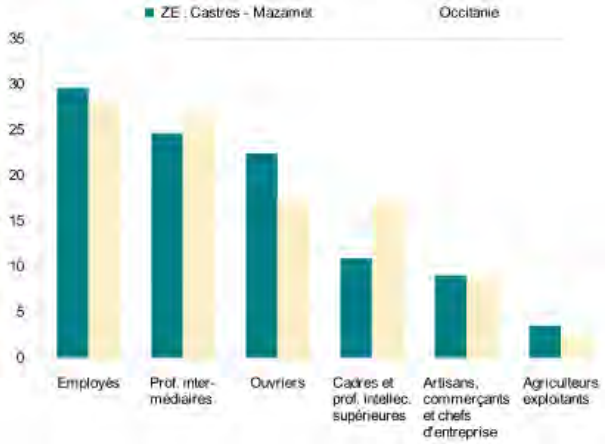

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

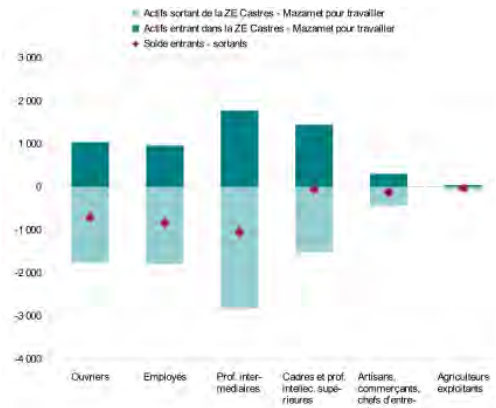

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Castres-Mazamet	Occitanie
Nb AT avec arrêt	1 585	54 348
Nb AT avec IPP	64	2 392
Nb AT mortels	2	57
Taux de fréquence(1)	28	23
Taux de gravité(2)	1,71	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont plus élevés que ceux de la région, mais la répartition de ces AT par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

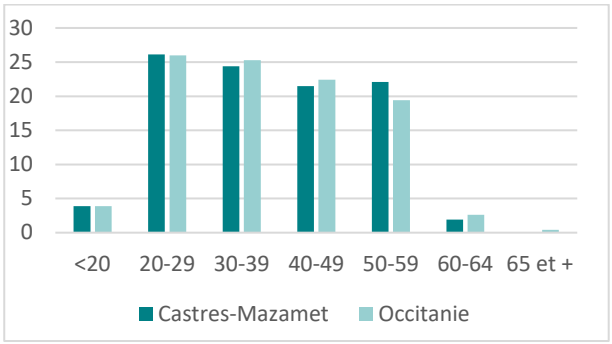

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

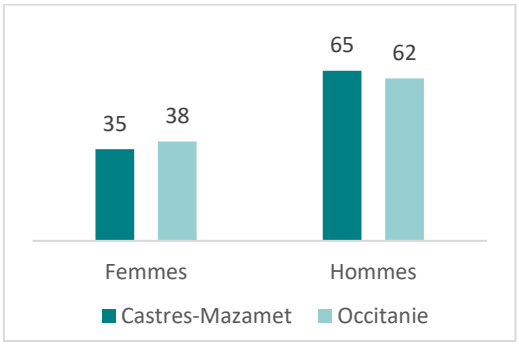

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (14,7%) et les métiers qualifiés du bâtiment (15,1%). Les métiers qualifiés de l'artisanat et de l'industrie viennent en troisième position (12,3%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du sport et du bâtiment. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans le secteur du sport mais également du commerce (gros et détail).

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité nettement supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,25 vs 0,82 et 3,09 vs 1,54. Contrairement à ceux de la région, l'indice de fréquence est comparable entre hommes et femmes et il diminue dans la dernière tranche d'âge. Les taux de fréquence les plus élevés sont ceux des secteurs de l'hébergement, des industries alimentaires et de l'hébergement social et médico-social. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans les secteurs de l'hébergement et de l'industrie alimentaire mais également dans le secteur du génie civil.
Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers qualifiés du bâtiment et les métiers de l'artisanat (alimentation, travail du bois, habillement). Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions chroniques du ménisque.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Castres-Mazamet	76	8,6	102	11,0
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Castres - Mazamet, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de la région, tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par une part importante (8,3%) des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Castres-Mazamet (en%)

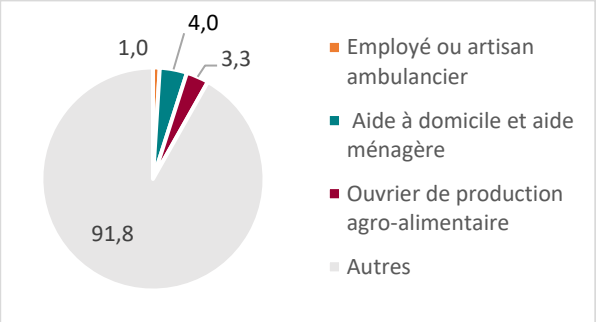

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE FIGEAC-VILLEFRANCHE

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La population de la zone de Figeac – Villefranche est stable et la densité des 15-64 ans y est nettement inférieure à celle de la région. Sur cette zone spécialisée dans l'industrie, le taux d'emploi est supérieur à celui de la région tant pour les hommes que pour les femmes. La part des ouvriers et celle des agriculteurs y est aussi plus importante que celle observée sur l'ensemble de l'Occitanie. Il y a peu de migrations quotidiennes professionnelles avec les zones voisines.

	Figeac-Villefranche	Occitanie
Superficie en km²	2 381	72 724
Population 2017	95 855	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,08	0,76%
Pop 15-64 ans	53 818	3 578 263
Densité 15-64 ans	22,6 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	20 366	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

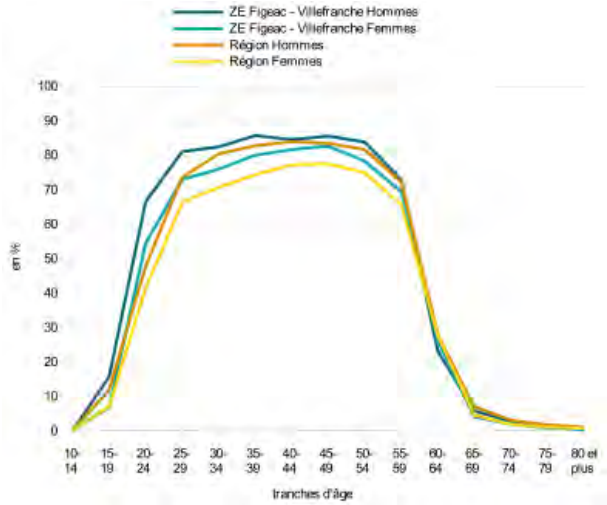

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

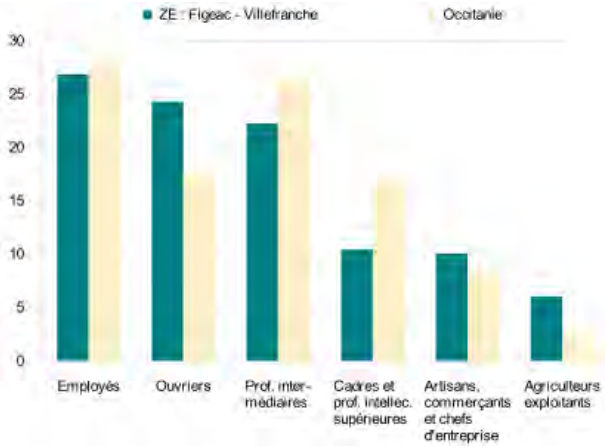

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

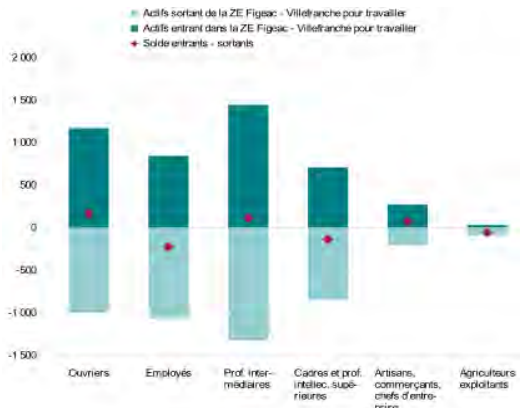

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Figeac-Villefranche	Occitanie
Nb AT avec arrêt	766	54 348
Nb AT avec IPP	51	2 392
Nb AT mortels	1	57
Taux de fréquence(1)	23	23
Taux de gravité(2)	1,29	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur cette zone, le taux de fréquence des AT est comparable à celui de la région et le taux de gravité y est inférieur. Les répartitions de ces AT par sexe et âge respectivement sont comparables.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

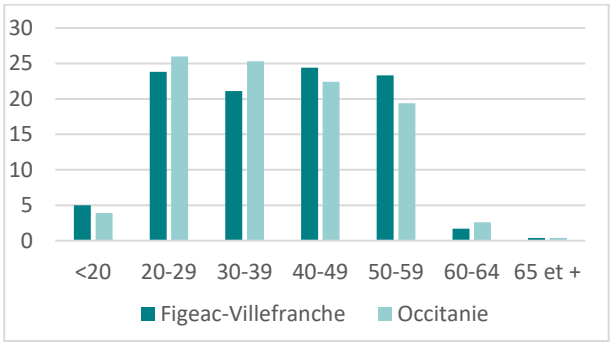

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

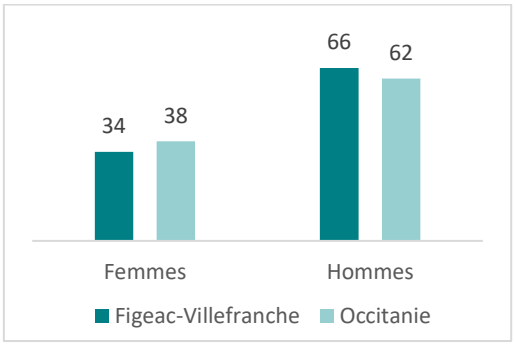

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers qualifiés de la métallurgie (17,5%), les métiers qualifiés du bâtiment (14,5%) et ceux des services directs aux particuliers (12,9%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du bâtiment et du commerce de détail. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans le secteur du bâtiment mais aussi celui de la fabrication alimentaire.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,36 vs 0,82 et 2,76 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe et tranche d'âge sont également supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de l'Occitanie. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers qualifiés du bâtiment, les métiers qualifiés de la métallurgie et ceux des services directs aux particuliers. Les taux de fréquence les plus élevés sont ceux des secteurs de l'hébergement médico-social et social, du commerce et réparation automobile et du commerce de détail. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans le secteur du commerce et réparation automobile mais également dans les secteurs de l'action sociale sans hébergement et du génie civil.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions chroniques du ménisque.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Figeac-Villefranche	78	7,4	68	9,2
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Figeac - Villefranche, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitude est supérieur à celui observé sur l'ensemble de la région pour les hommes mais inférieur pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 5,6% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Figeac-Villefranche (en %)

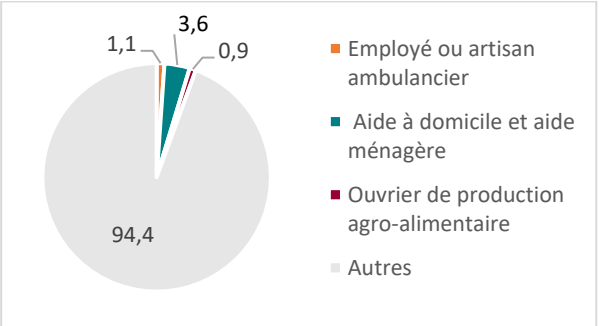

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE FOIX-PAMIERS

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La progression démographique de la zone de Foix-Pamiers est inférieure à celle de la région de même que la densité des 15-64 ans. Selon l'Insee, zone à économie diversifiée. Excepté pour les tranches d'âge les plus jeunes, le taux d'emploi est comparable à celui de la région avec une sur-représentation modérée des agriculteurs, ouvriers et employés. Les salariés de ces deux dernières catégories quittent souvent la zone pour travailler.

	Foix-Pamiers	Occitanie
Superficie en km²	3 806	72 724
Population 2017	135 045	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,62	0,76%
Pop 15-64 ans	80 076	3 578 263
Densité 15-64 ans	21,0 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	25 789	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

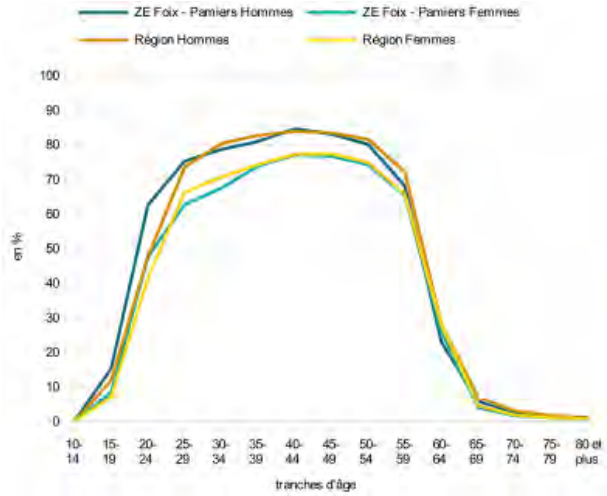

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

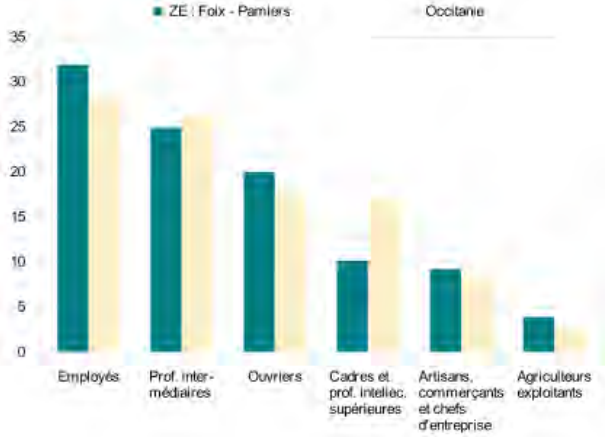

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

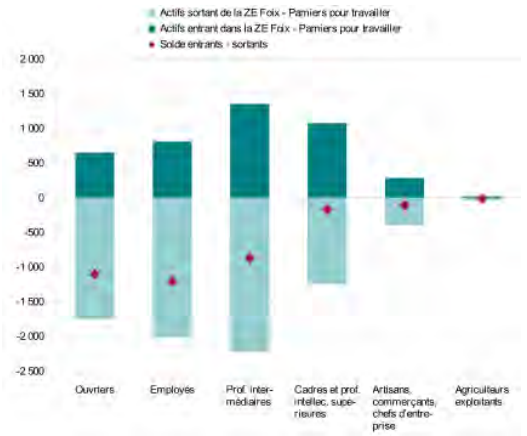

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Foix-Pamiers	Occitanie
Nb AT avec arrêt	972	54 348
Nb AT avec IPP	41	2 392
Nb AT mortels	1	57
Taux de fréquence(1)	23	23
Taux de gravité(2)	1,24	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Foix-Pamiers, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont comparables à ceux de la région de même que leur répartition par sexe et âge.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

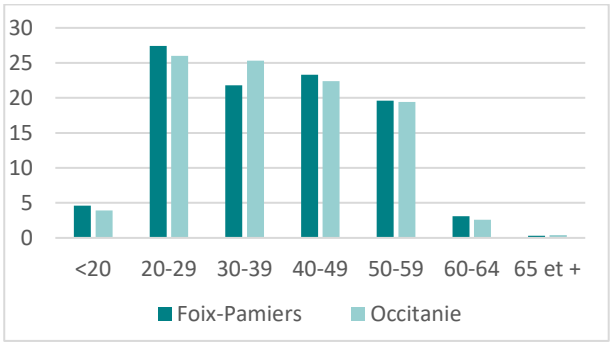

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

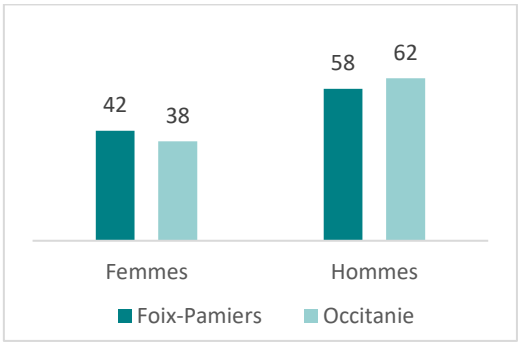

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (16,9%) et les métiers qualifiés du bâtiment (15,1%). Les métiers qualifiés de la métallurgie viennent en troisième position (9,8%). Les taux de fréquence et de gravité les plus élevés sont observés dans le secteur d'activité du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité modérément supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,13 vs 0,82 et 1,79 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe sont plus égalitaires entre femmes et hommes qu'à l'échelle de la région ; ceux par tranche d'âge sont stables et inférieurs aux indices occitans entre 20 et 39 ans mais supérieurs sur la dernière tranche d'âge (50-59 ans). Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers qualifiés du bâtiment puis ceux de l'artisanat (alimentation, travail du bois, habillement), et enfin ceux de commerçants et vendeurs.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs du travail du bois, des travaux de construction spécialisés et de l'hébergement médico-social et social, tandis que les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs des services à la personne, les industries alimentaires et les travaux de construction spécialisés.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Foix-Pamiers	nd	nd	nd	nd
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Le dispositif IODA n'a pas pu recueillir les données nécessaires sur cette zone d'emploi.

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE MENDE

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La population de la zone de Mende est stable et la densité des 15-64 ans est sept fois plus faible que leur densité à l'échelle de la région. Les taux d'emploi des femmes et de hommes sont identiques et supérieurs que les taux occitans. De façon logique, dans cette zone spécialisée dans l'agriculture, la part des agriculteurs est proportionnellement plus importante qu'à l'échelle de la région. Par ailleurs, les salariés des zones voisines viennent plus souvent travailler sur la zone que l'inverse.

	Mende	Occitanie
Superficie en km²	4 683	72 724
Population 2017	71 645	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,01	0,76%
Pop 15-64 ans	42 941	3 578 263
Densité 15-64 ans	9,2 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	16 124	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

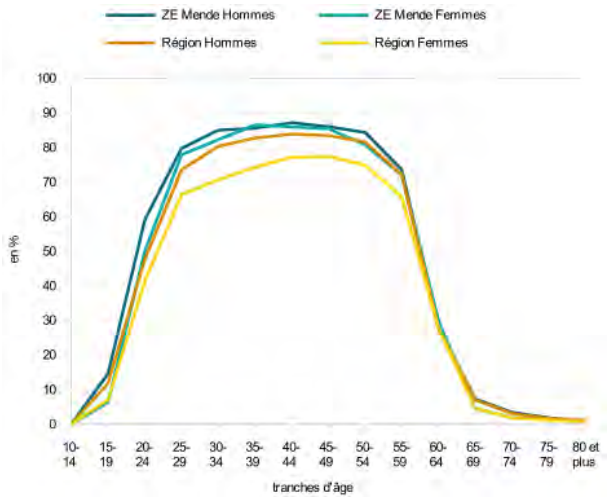

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

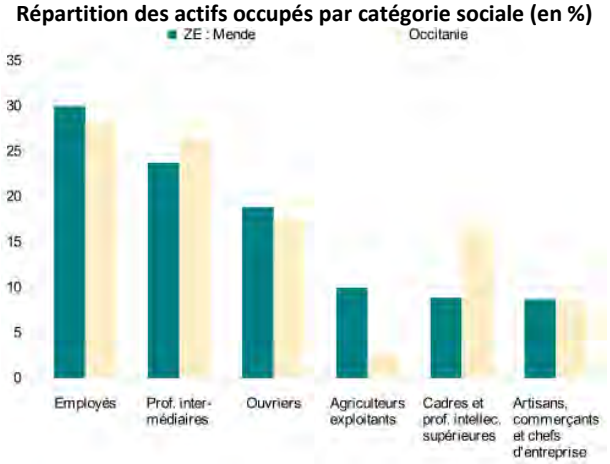

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

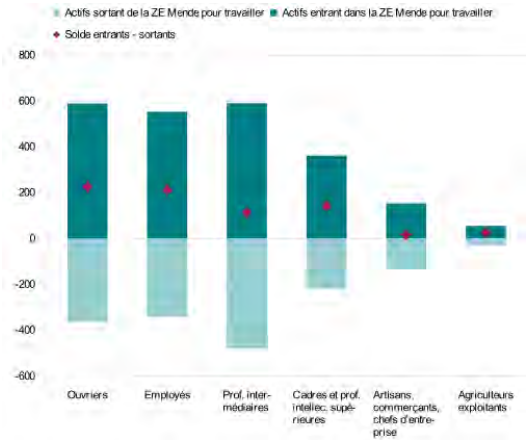

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Mende	Occitanie
Nb AT avec arrêt	717	54 348
Nb AT avec IPP	32	2 392
Nb AT mortels	1	57
Taux de fréquence(1)	26	23
Taux de gravité(2)	1,46	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Mende, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont comparables à ceux de la région, de même que leur répartition par sexe et âge.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

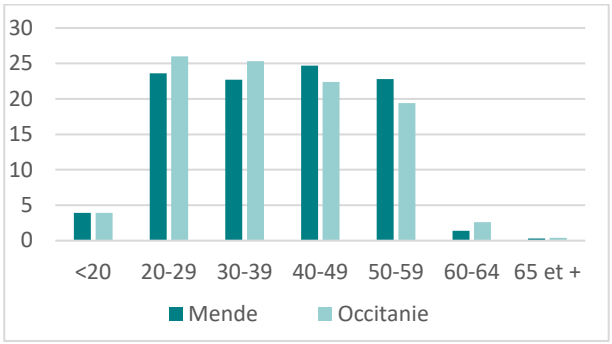

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

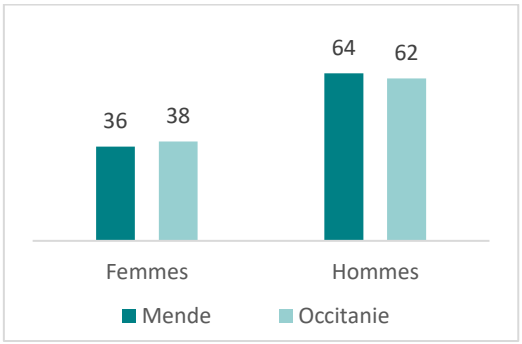

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers qualifiés du bâtiment (21,5%), puis dans les métiers qualifiés de l'artisanat et de l'industrie (11,9%) ainsi que dans les métiers des services directs aux particuliers (11,4%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du bâtiment et de la fabrication alimentaire. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans le bâtiment mais également dans le secteur du sport.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité inférieurs à ceux observés sur la région, respectivement 0,44 vs 0,82 et 1,06 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe sont plus égalitaires entre femmes et hommes qu'à l'échelle de la région ; ceux par tranche d'âge sont inférieurs aux indices occitans dans toutes les tranches d'âge. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont de loin ceux de l'artisanat (alimentation, travail du bois, habillement), puis ceux de personnel soignant et enfin, à égalité, les métiers qualifiés du bâtiment et ceux de commerçants et vendeurs.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs du commerce de détail et des travaux de construction spécialisés, tandis que les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs de la collecte et du traitement des déchets, des industries alimentaires et de l'hébergement.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les rhinites et asthmes professionnels.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Mende	23	3,3	48	7,9
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Mende, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitude est inférieur à celui observé sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 3,8% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Mende (en %)

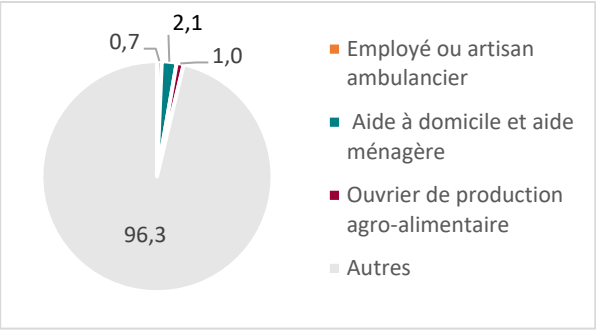

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE MILLAU

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La population de la zone de Millau est stable et la densité des 15-64 ans y est très inférieure à celle de la région. Selon la tranche d'âge, le taux d'emploi est supérieur ou égal au taux régional chez les hommes tandis qu'il est constamment supérieur au taux régional chez les femmes. Dans cette zone spécialisée en agriculture, la part des agriculteurs est supérieure à la part occitane.

	Millau	Occitanie
Superficie en km²	3 270	72 724
Population 2017	66 434	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,04	0,76%
Pop 15-64 ans	38 740	3 578 263
Densité 15-64 ans	11,8 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	13 530	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

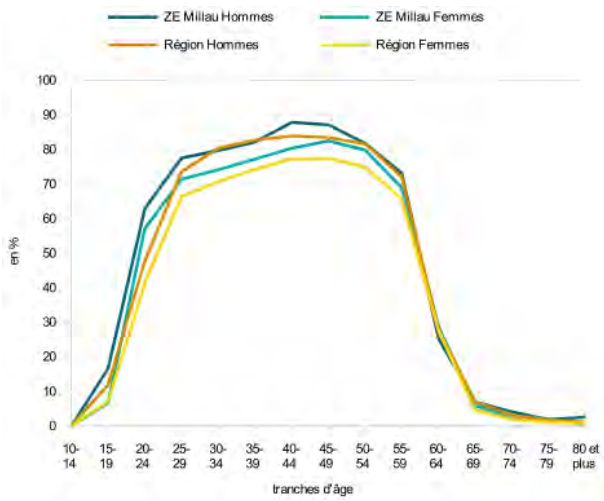

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

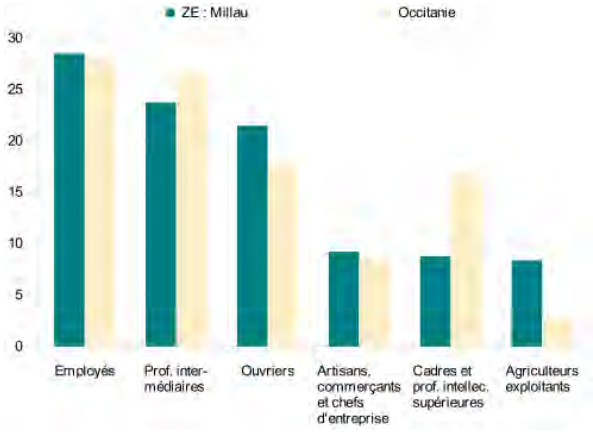

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

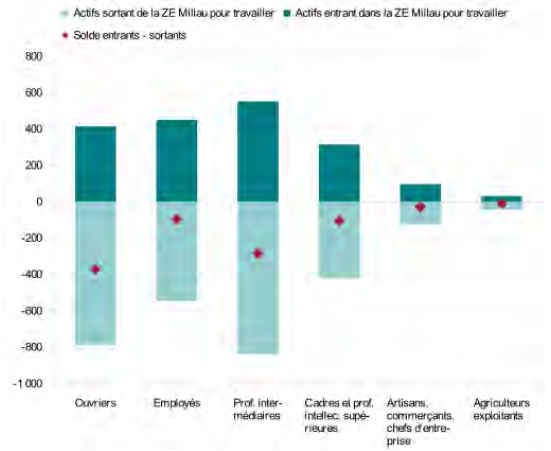

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Millau	Occitanie
Nb AT avec arrêt	555	54 348
Nb AT avec IPP	33	2 392
Nb AT mortels	0	57
Taux de fréquence(1)	25	23
Taux de gravité(2)	1,32	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Millau, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont comparables à ceux de la région, de même que leur répartition par sexe et âge.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

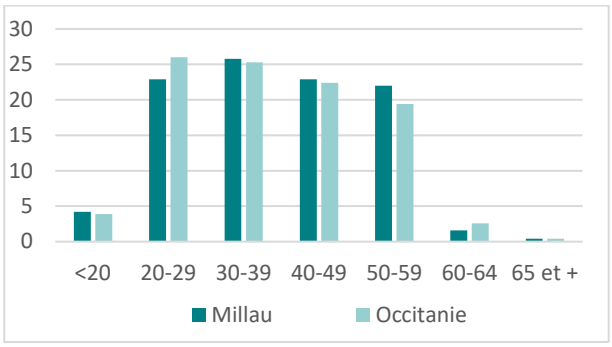

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

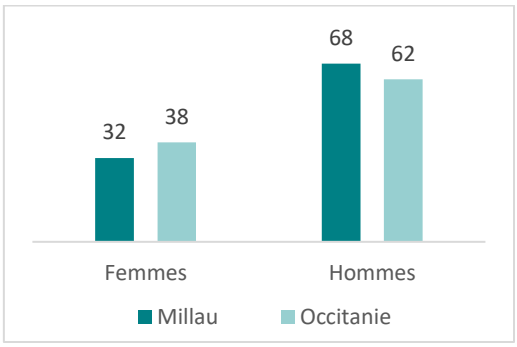

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers qualifiés du bâtiment (20,6%), puis dans les métiers des services directs aux particuliers (13,9%) puis dans les métiers qualifiés de l'artisanat et de l'industrie (12,2%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans le secteur d'activité de la fabrication alimentaire. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans la fabrication alimentaire mais également dans le secteur du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont un taux de fréquence proche du taux occitan, 0,95 vs 0,82 mais un taux de gravité supérieur, 2,07 vs 1,54. Les répartitions des indices de fréquence par sexe et âge est comparables à celle des indices occitans. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont ceux de l'artisanat (alimentation, travail du bois, habillement) et les métiers qualifiés du bâtiment puis les métiers qualifiés de la métallurgie et de la construction mécanique.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie du cuir et de la chaussure, et de l'hébergement. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans les secteurs du bâtiment et de l'hébergement mais également dans celui de l'industrie alimentaire.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions chroniques du ménisque.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Millau	29	6,3	39	9,5
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Millau, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitude est comparable à celui observé sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 4,8% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Millau (en %)

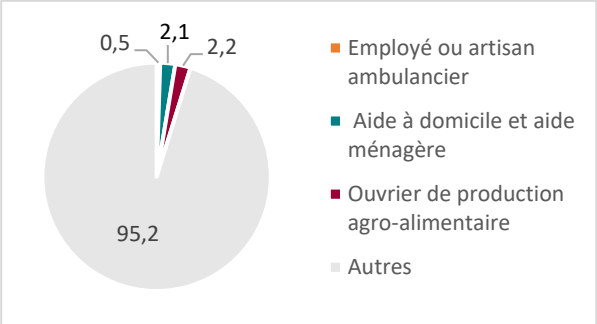

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE MONTAUBAN

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La zone de Montauban présente un dynamisme démographique supérieur à celui de la région et la densité des 15-64 ans est comparable à la densité occitane. Les ouvriers y sont un peu plus nombreux et les cadres un peu moins nombreux que dans la région.
Montauban est une zone d'économie diversifiée ; son taux d'emploi masculin est supérieur au taux occitan, son taux féminin y est comparable. Les actifs vont néanmoins travailler souvent en dehors de la zone.

	Montauban	Occitanie
Superficie en km²	2 239	72 724
Population 2017	187 901	5 845 102
TAAM 2012-2017	1,62	0,76%
Pop 15-64 ans	113 718	3 578 263
Densité 15-64 ans	50,8 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	39 141	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

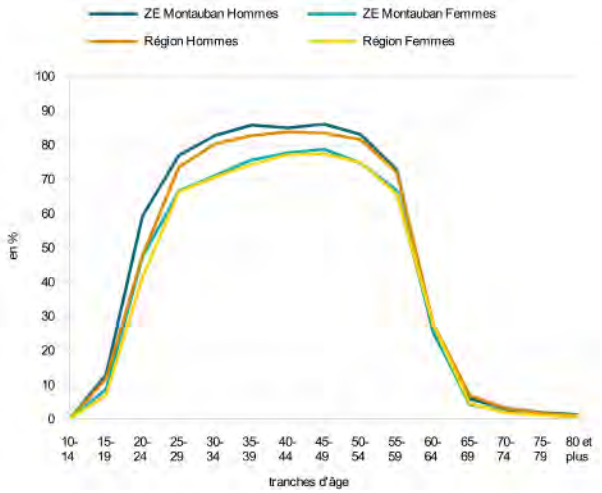

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

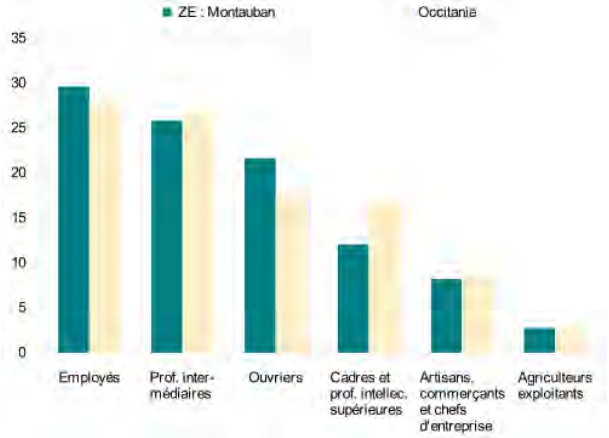

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

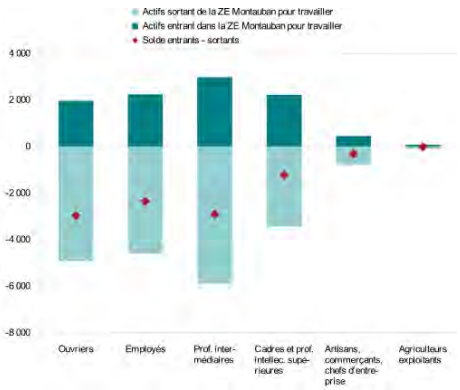

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Montauban	Occitanie
Nb AT avec arrêt	1 764	54 348
Nb AT avec IPP	103	2 392
Nb AT mortels	2	57
Taux de fréquence(1)	27	23
Taux de gravité(2)	1,45	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Montauban, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont comparables à ceux de la région, de même que leur répartition par sexe et âge.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

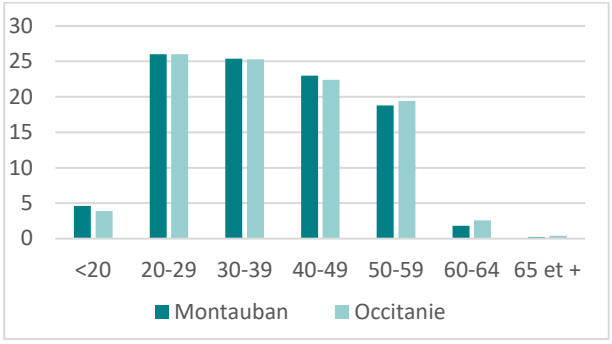

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

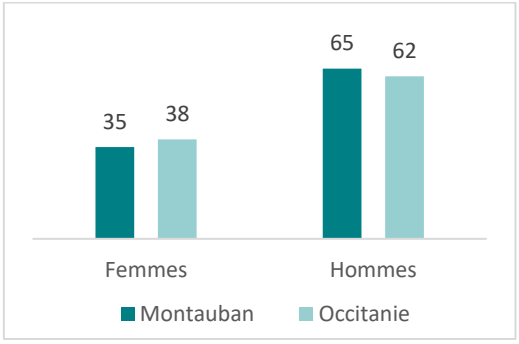

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (15,4%), les métiers qualifiés du bâtiment (13,3%), puis dans les métiers de manœuvre (10,9%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du bâtiment et du sport. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans le bâtiment et le sport mais également dans le secteur du commerce de détail.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité comparables à ceux observés sur la région, respectivement 0,90 vs 0,82 et 1,54 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe sont plus égalitaires entre femmes et hommes qu'à l'échelle de la région ; ceux par tranche d'âge sont légèrement inférieurs aux indices occitans dans toutes les tranches d'âge supérieures à 30 ans. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers qualifiés du bâtiment et ceux de commerçants et vendeurs, puis ceux des aides ménagères.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de la fabrication d'autres produits minéraux, de l'imprimerie et reproduction d'enregistrements et de l'hébergement. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans les secteurs de la fabrication d'autres produits minéraux, de l'imprimerie et de l'hébergement mais aussi dans celui de l'industrie alimentaire.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions eczématiformes de mécanisme allergique.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Montauban	69	6,1	93	7,7
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Montauban, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitude est comparable à celui observé sur l'ensemble de la région pour les hommes et inférieur pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 4,8% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Montauban (en %)

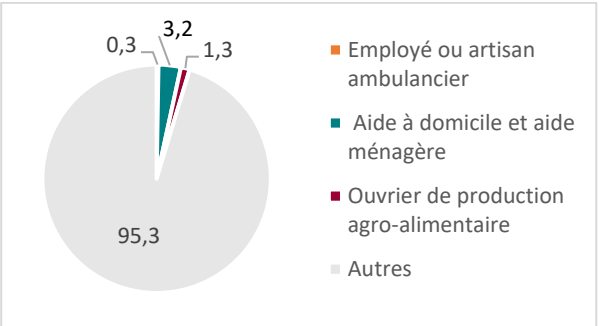

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE MONTPELLIER

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

Montpellier est la 2e métropole d'Occitanie et son économie est celle des grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines. Sa croissance démographique et sa densité des 15-64 ans sont supérieurs à ceux de la région. Ses taux d'emploi féminin et masculin sont comparables aux taux occitans. Les parts des cadres et des professions intermédiaires y sont supérieures à celles observées sur la région et de nombreux actifs des zones voisines viennent y travailler.

	Montpellier	Occitanie
Superficie en km²	2 827	72 724
Population 2017	730 940	5 845 102
TAAM 2012-2017	1,37	0,76%
Pop 15-64 ans	473 553	3 578 263
Densité 15-64 ans	167,5 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	208 873	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

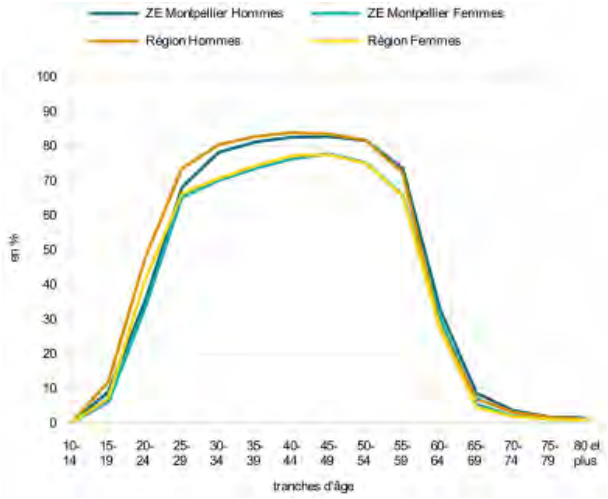

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

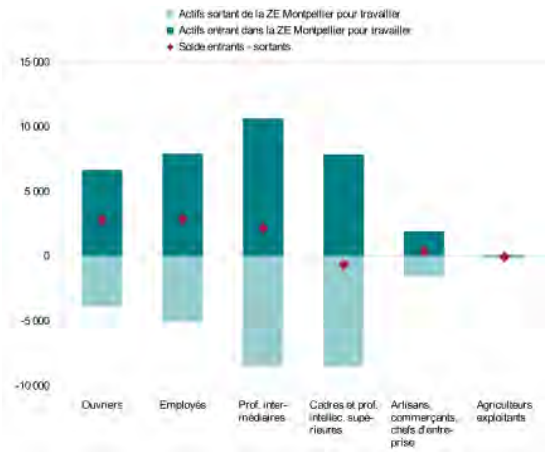

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Montpellier	Occitanie
Nb AT avec arrêt	8 370	54 348
Nb AT avec IPP	310	2 392
Nb AT mortels	9	57
Taux de fréquence(1)	24	23
Taux de gravité(2)	1,48	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Montpellier, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont comparables à ceux de la région, de même que leur répartition par sexe et âge.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

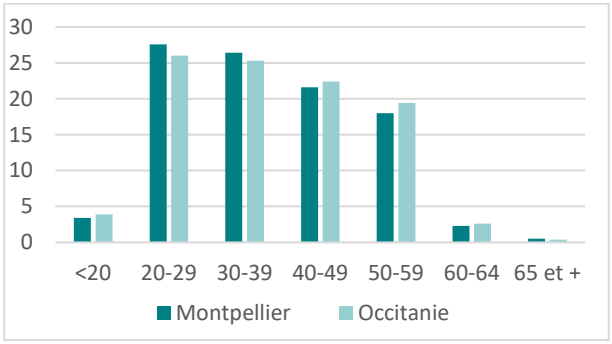

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

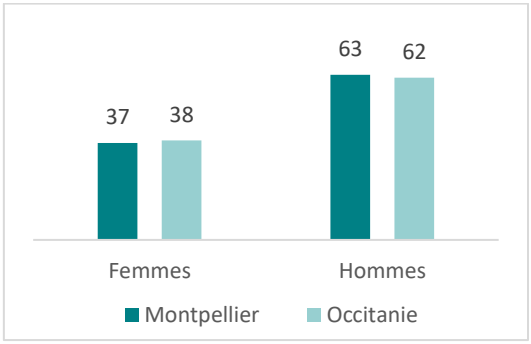

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (15,4%), des métiers qualifiés du bâtiment (14,7%), puis dans les métiers de commerçants et vendeurs (11,2%). Les taux de fréquence sont comparables dans l'ensemble des secteurs d'activité mais des taux de gravité plus élevés sont observés dans le bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité inférieurs à ceux observés sur la région, respectivement 0,41 vs 0,82 et 0,84 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe sont aussi inférieurs à ceux de la région et plus égalitaires entre femmes et hommes ; ceux par tranche d'âge sont aussi inférieurs aux indices occitans dans toutes les tranches d'âge. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont ceux d'aide-ménagère, les métiers qualifiés du bâtiment et ceux de commerçants et vendeurs.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de l'industrie automobile, de la fabrication d'autres produits minéraux et des activités créatives, artistique et de spectacle. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans les secteurs de la fabrication d'autres produits minéraux, mais aussi dans ceux de la fabrication de produits métalliques et de l'industrie alimentaire.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les affections dues à l'inhalation de poussières de silice cristalline.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Montpellier	578	6,7	688	9,7
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Montpellier, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitude est comparable à celui observé sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 3,3% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Montpellier (en %)

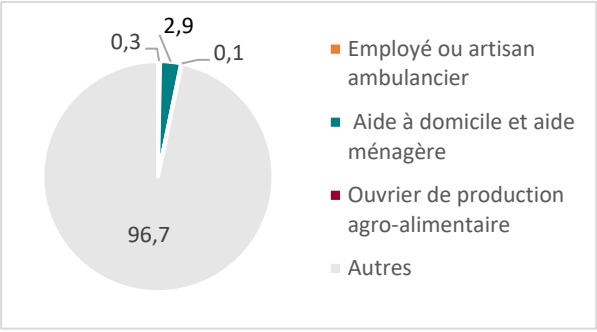

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE NARBONNE

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La zone de Narbonne présente une croissance démographique supérieure à celle de la région et une densité des 15-64 ans comparable. Ses taux d'emploi masculin et féminin sont inférieurs à ceux de la région avec une part d'artisans – commerçants plus importante, correspondant à la forte orientation touristique de cette zone littorale. Ses employés et professions intermédiaires vont souvent travailler dans les zones voisines.

	Narbonne	Occitanie
Superficie en km²	2 048	72 724
Population 2017	165 549	5 845 102
TAAM 2012-2017	1,22	0,76%
Pop 15-64 ans	95 961	3 578 263
Densité 15-64 ans	46,9 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	31 004	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

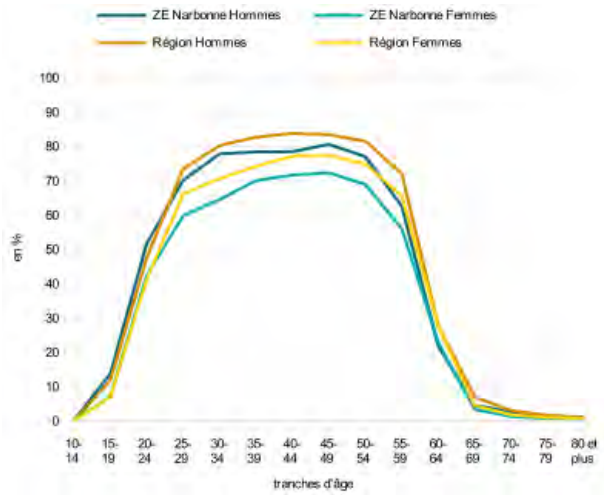

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

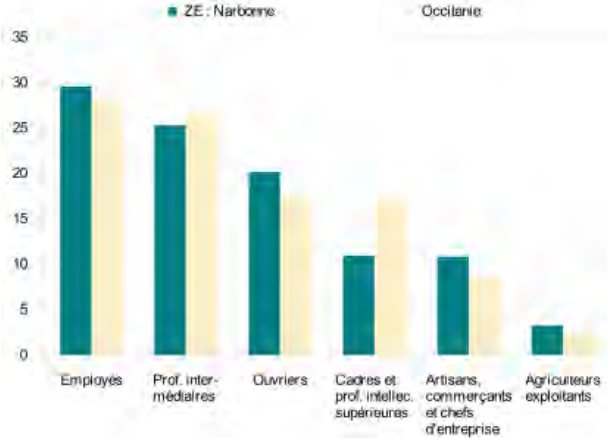

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

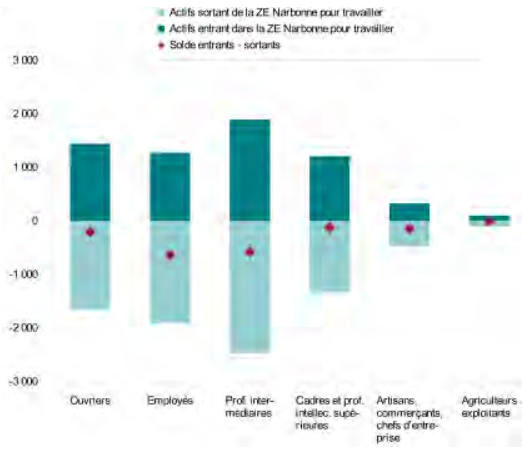

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Narbonne	Occitanie
Nb AT avec arrêt	1 464	54 348
Nb AT avec IPP	118	2 392
Nb AT mortels	2	57
Taux de fréquence(1)	29	23
Taux de gravité(2)	2,14	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Narbonne, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail sont supérieurs à ceux de la région, mais leur répartition par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

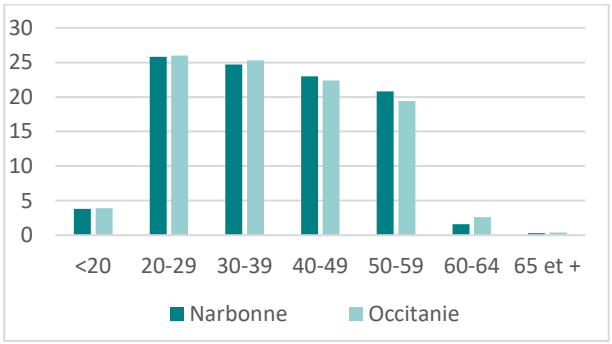

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

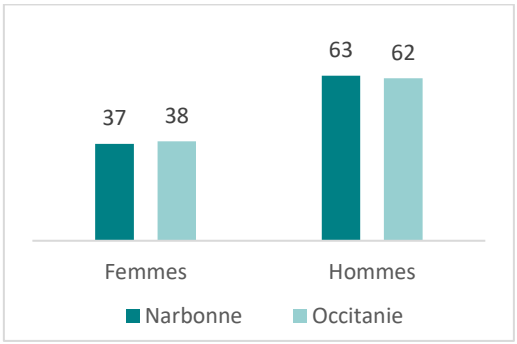

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (16,2%), des métiers qualifiés du bâtiment (12,8%), puis dans les métiers de commerçants et vendeurs (10,8%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du sport et du bâtiment. Le taux de gravité le plus élevé est observé dans le secteur du commerce de gros.

Les maladies professionnelles ont un taux de fréquence comparable à celui de la région, 0,93 vs 0,82, mais un taux de gravité supérieur, 2,28 vs 1,54. L'indice de fréquence est inférieur à celui de la région pour les femmes mais comparable pour les hommes. Par ailleurs, selon la tranche d'âge considéré, l'indice de fréquence de Narbonne oscille autour la valeur occitane. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont en premier celui de commerçant ou vendeur, puis les métiers qualifiés du bâtiment, puis ceux des aides ménagères.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de l'imprimerie et reproduction d'enregistrements et les services à la personne. Les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs de de l'hébergement social et médico-social, des services à la personne, et du bâtiment.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions eczématiformes de mécanisme allergique.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Narbonne	88	6,2	130	10,8
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Narbonne, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont comparables à ceux observés sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 3,8% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Narbonne (en %)

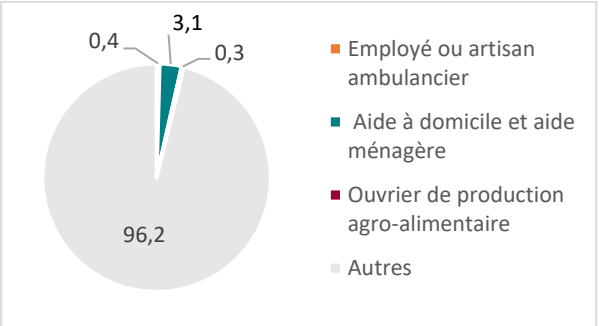

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE NÎMES

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

Nîmes est la 3e métropole occitane et son activité économique est celle des grandes agglomérations ou dotée de gros employeurs. Sa démographie est dynamique et la densité de ses 15-64 ans est largement supérieure à celle de la région. Son taux d'emploi est comparable à celui de la région pour les hommes mais inférieur pour les femmes. La répartition des actifs entre les différentes catégories sociales reproduit celle de la région.

	Nîmes	Occitanie
Superficie en km²	1 834	72 724
Population 2017	383 086	5 845 102
TAAM 2012-2017	1,16	0,76%
Pop 15-64 ans	235 091	3 578 263
Densité 15-64 ans	128,2 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	80 837	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

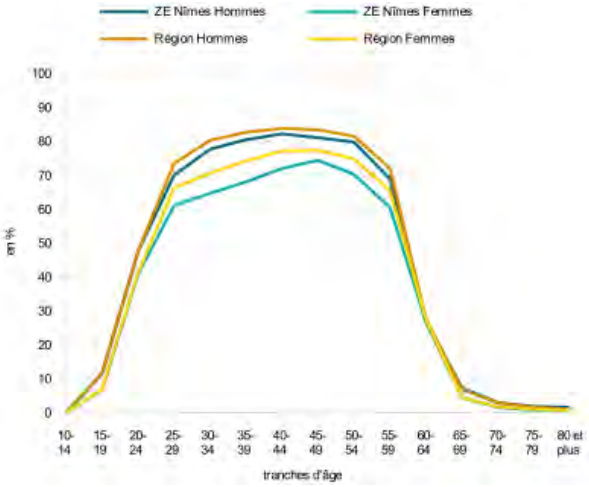

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

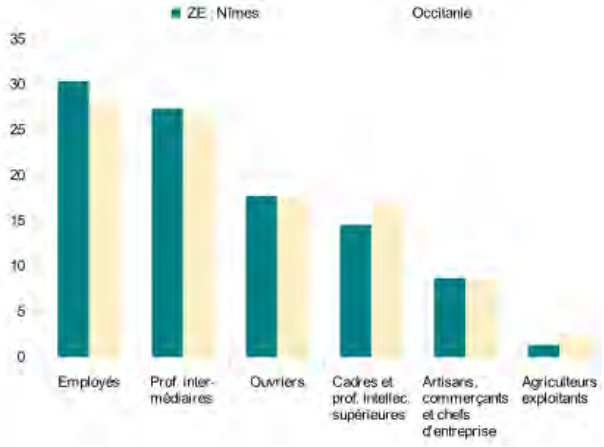

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

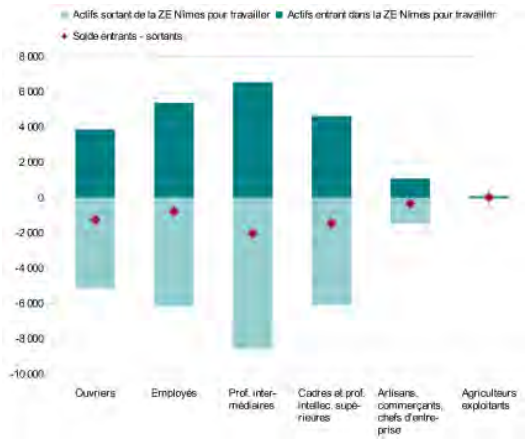

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Nîmes	Occitanie
Nb AT avec arrêt	3 650	54 348
Nb AT avec IPP	201	2 392
Nb AT mortels	4	57
Taux de fréquence(1)	27	23
Taux de gravité(2)	2,15	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Nîmes, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail (AT) sont supérieurs à ceux de la région, mais leur répartition par sexe et âge est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

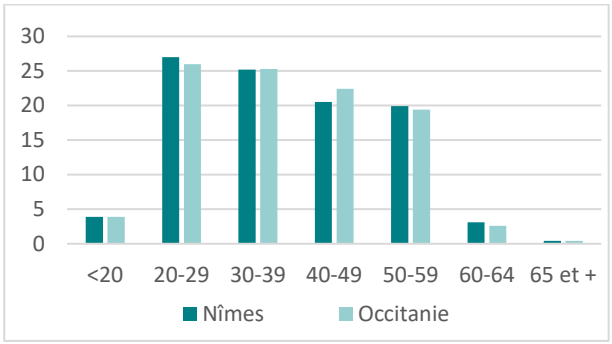

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

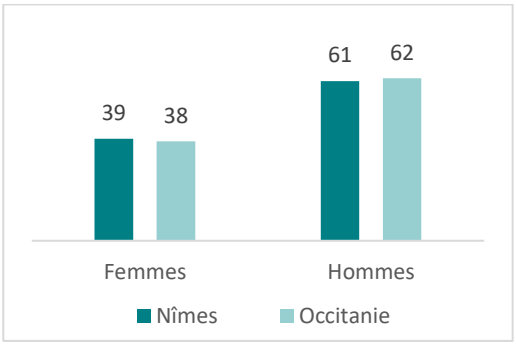

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés à parts égales dans les métiers des services directs aux particuliers (15,7%), des métiers qualifiés du bâtiment (13,5%), puis dans les métiers de manœuvre (13,1%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du bâtiment et du sport. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans le bâtiment.

Les maladies professionnelles ont un taux de fréquence comparable à celui observé sur la région, 0,96 vs 0,82 mais un taux de gravité supérieur 2,37 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe et tranche d'âge sont comparables à ceux de la région. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers qualifiés du bâtiment, puis ceux de commerçants et vendeurs, puis ceux des personnels soignants.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de la production de films, vidéo et programmes TV, des services à la personne et des activités créatives, artistiques et de spectacle. Les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs de la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, de la collecte et traitement des déchets et du bâtiment.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions eczématiformes de mécanisme allergique.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Nîmes	276	7,6	408	12,6
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Nîmes, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 3,3% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Nîmes (en %)

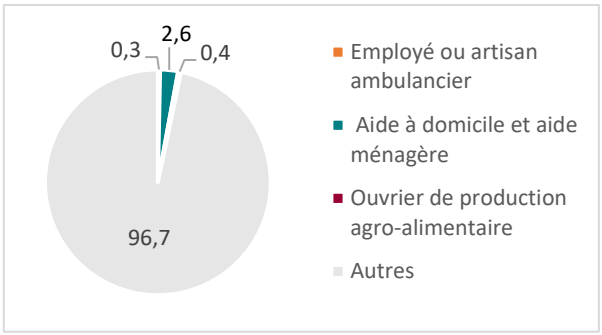

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE NORD-DU-LOT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La zone du Nord du Lot a un accroissement démographique modeste et une densité des 15-64 ans nettement inférieure à la densité occitane. Ses taux d'emplois masculins et féminins sont supérieurs aux taux de la région. Son activité est spécialisée dans l'industrie et sa part d'ouvriers parmi les actifs est supérieure à la part régionale. Les déplacements domicile-travail ne marquent pas d'entrée ou de sortie de la zone prédominante.

	Nord-du-Lot	Occitanie
Superficie en km²	1 806	72 724
Population 2017	54 438	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,23	0,76%
Pop 15-64 ans	30 744	3 578 263
Densité 15-64 ans	17,0 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	12 094	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

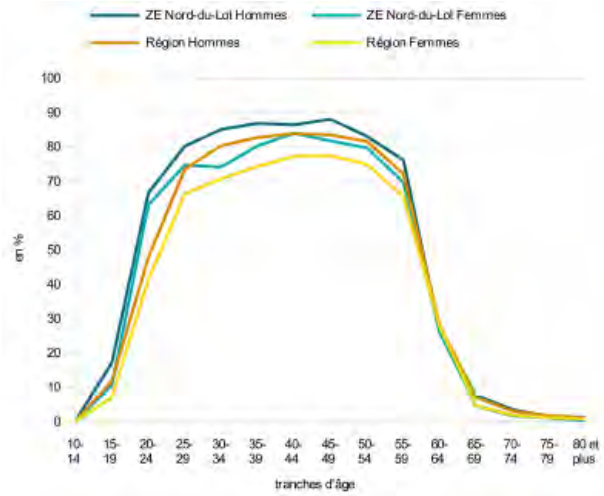

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

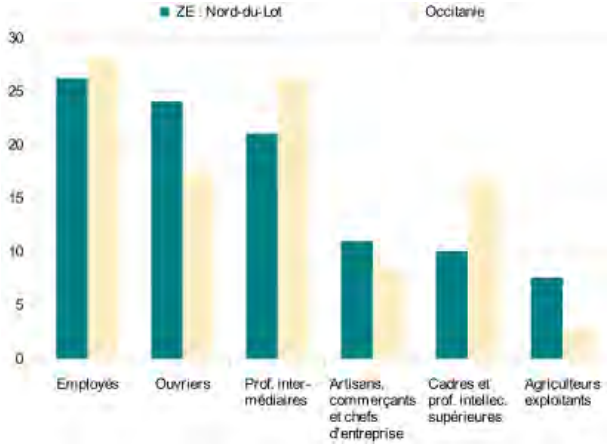

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

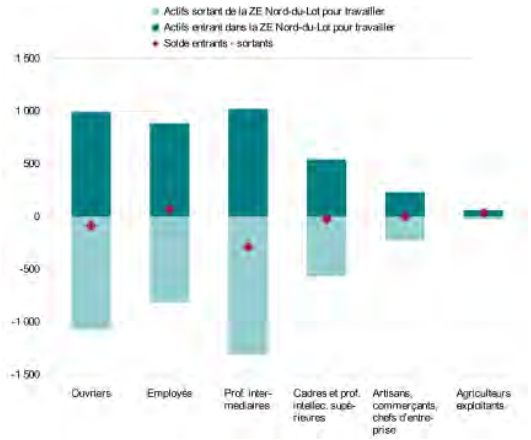

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Nord-du-Lot	Occitanie
Nb AT avec arrêt	441	54 348
Nb AT avec IPP	6	2 392
Nb AT mortels	0	57
Taux de fréquence(1)	22	23
Taux de gravité(2)	1,05	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur le Nord du Lot, le taux de fréquence des AT et est comparable à celui de la région, tandis que le taux de gravité y est inférieur. La répartition par sexe et âge des AT est comparable à celle de la région.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

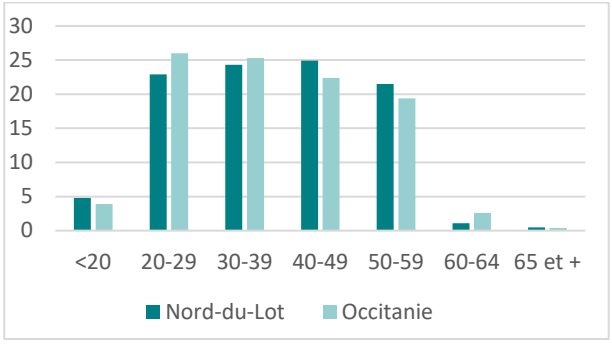

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

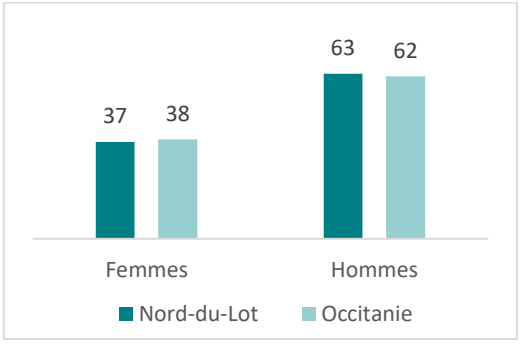

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers qualifiés du bâtiment (17,5%), ceux des services directs aux particuliers (14,0%), puis dans les métiers qualifiés de l'artisanat et de l'industrie (11,4%). Les taux de fréquence et les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité légèrement inférieurs à ceux observés sur la région, respectivement 0,79 vs 0,82 et 1,34 vs 1,54. L'indices de fréquence féminin de la zone est comparable à celui observé sur l'ensemble de la région, tandis que l'indice de fréquence masculin y est légèrement inférieur. Les indices de fréquence y sont par ailleurs plus constants dans les différentes tranches que sur la région où ils augmentent avec l'âge.
Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers d'aide-ménagère, les métiers du personnel soignant et ceux de l'artisanat (alimentation, travail du bois, habillement).
Les taux de fréquence et les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs des activités de sièges sociaux ou conseils de gestion et des activités liées à l'emploi.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les affections dues aux vibrations, chocs de machines-outils, outils et objets et aux chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Nord-du-Lot	22	6,5	48	11,8
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur le Nord du Lot, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont comparables à ceux observés sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 6,4% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Nord-du-Lot (en %)

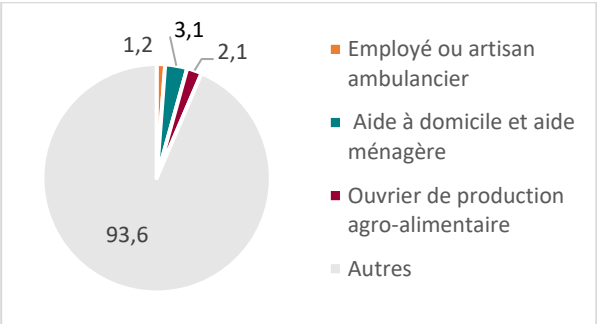

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE PERPIGNAN

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

Perpignan est la 4ème ville la plus importante d'Occitanie et la croissance démographique de sa zone d'emploi est proche de celle de la région avec une densité des 15-64 ans un peu supérieure. Sa localisation littorale et montagnarde oriente fortement son économie vers le tourisme et la part des employés est supérieure à celle observée dans la région. Ses taux d'emploi féminin et masculin sont inférieurs aux taux occitans et beaucoup d'actifs travaillent hors de la zone.

	Perpignan	Occitanie
Superficie en km²	4 339	72 724
Population 2017	479 666	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,94	0,76%
Pop 15-64 ans	278 257	3 578 263
Densité 15-64 ans	64,1 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	96 926	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

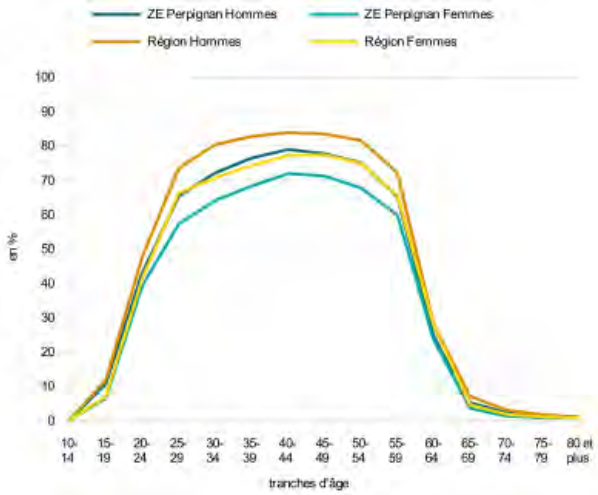

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

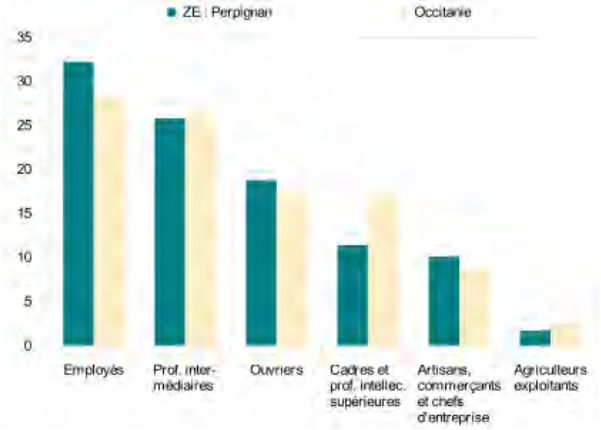

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Perpignan	Occitanie
Nb AT avec arrêt	4 398	54 348
Nb AT avec IPP	85	2 392
Nb AT mortels	4	57
Taux de fréquence(1)	28	23
Taux de gravité(2)	1,5	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Perpignan, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail sont proches de ceux de la région, de même que leur répartition par sexe et âge.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

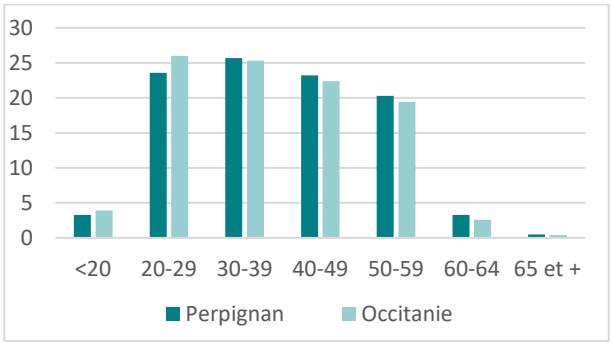

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

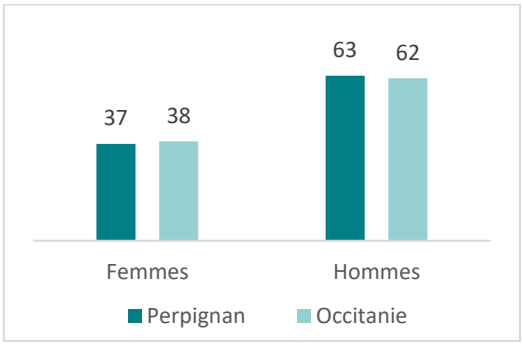

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers qualifiés du bâtiment (18,6%), des services directs aux particuliers (16,8%), puis dans les métiers de commerçant ou vendeur (9,9%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du bâtiment et du sport. Les taux de fréquence et de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs de la fabrication alimentaire et du sport.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité un peu inférieurs à ceux observés sur la région, respectivement 0,46 vs 0,82 et 1,03 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe sont plus égalitaires entre femmes et hommes qu'à l'échelle de la région ; ceux par tranche d'âge sont inférieurs aux indices occitans dans toutes les tranches d'âge. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont de loin les métiers qualifiés du bâtiment, puis les métiers de manœuvre, puis ceux des services directs aux particuliers et les aide-ménagères.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de la fabrication de produits métalliques, des travaux de construction spécialisés et de services à la personne. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans les secteurs de la fabrication de produits métalliques et des services à la personne mais aussi dans celui du bâtiment.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les affections causées par le ciment (aluminosilicates de calcium).

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Perpignan	213	5,1	314	8,6
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Perpignan, les taux d'incidence des déclarations d'inaptitude sont inférieurs à ceux observés sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 4,2% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Perpignan (en %)

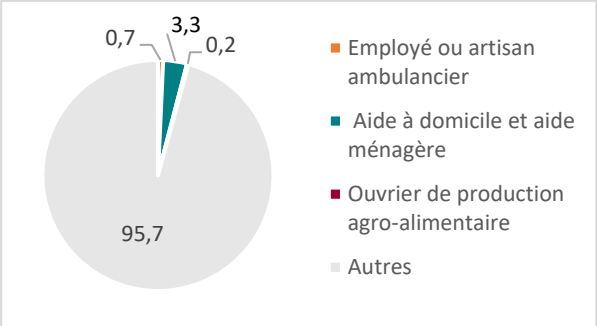

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE RODEZ

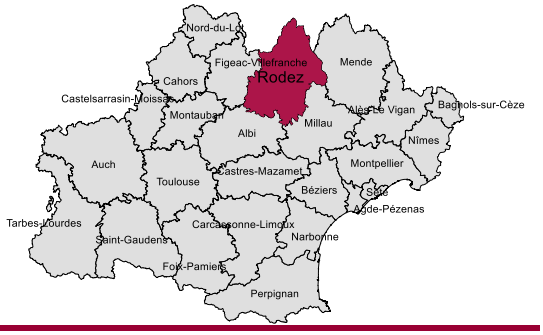

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La zone de Rodez présente une croissance démographique et une densité des 15-64 ans inférieures à celles de la région. Son taux d'emploi est supérieur au taux occitan tant pour les hommes que pour les femmes. Son économie est diversifiée, avec une part plus importante d'ouvriers et d'agriculteurs que dans la région. Les déplacement domicile-travail avec les zones voisines sont équilibrés.

	Rodez	Occitanie
Superficie en km²	4 319	72 724
Population 2017	147 418	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,29	0,76%
Pop 15-64 ans	86 368	3 578 263
Densité 15-64 ans	20,0 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	36 754	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

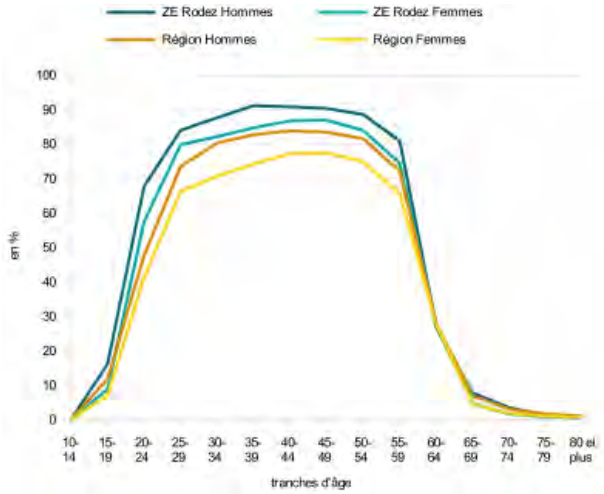

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

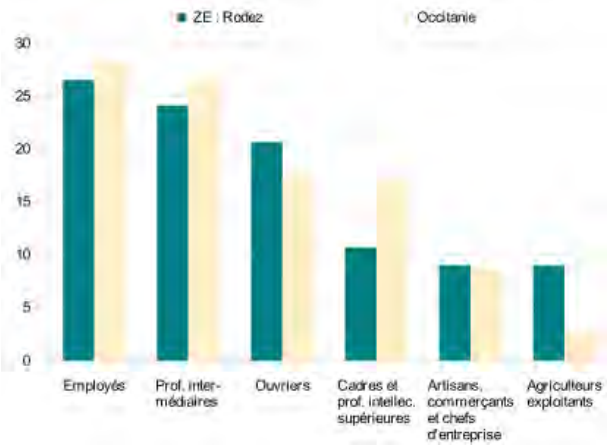

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

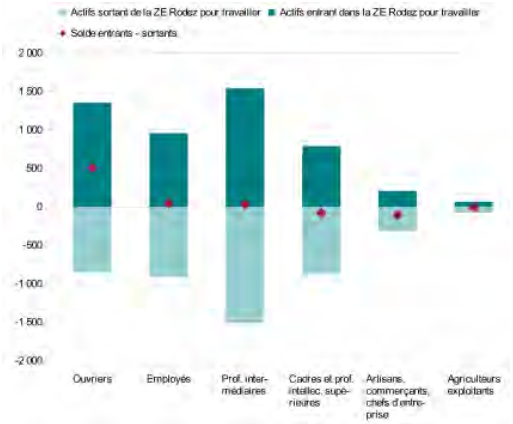

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Rodez	Occitanie
Nb AT avec arrêt	1 191	54 348
Nb AT avec IPP	102	2 392
Nb AT mortels	3	57
Taux de fréquence(1)	20	23
Taux de gravité(2)	1,25	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Rodez, les taux de fréquence et de gravité des AT sont légèrement inférieurs à ceux de la région, mais la répartition par sexe et âge de ces AT est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

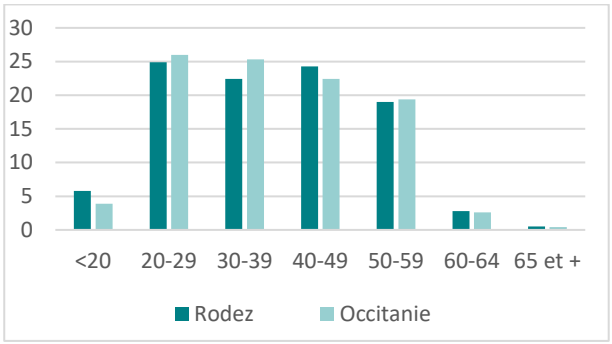

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

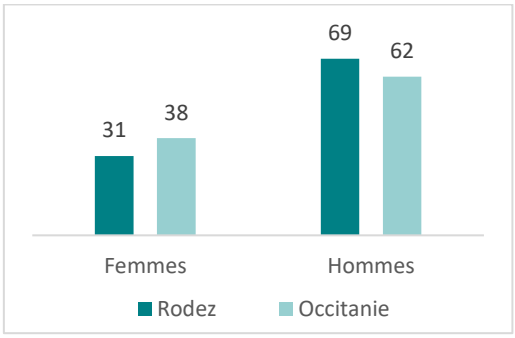

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers qualifiés du bâtiment (18,5%), les métiers des services directs aux particuliers (12,8%), puis dans les métiers de conducteurs de véhicules et engins lourds (9,6%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du sport, du commerce de détail et du bâtiment. Le taux de gravité le plus élevé est également observé dans le secteur du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité comparables à ceux observés sur la région, respectivement 0,74 vs 0,82 et 1,27 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe sont plus faibles et plus égalitaires entre femmes et hommes qu'à l'échelle de la région ; ceux par tranche d'âge sont légèrement inférieurs ou comparables aux indices occitans selon la tranche d'âge. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers de l'artisanat (alimentation, travail du bois, habillement) puis les métiers qualifiés du bâtiment et ceux de commerçants et vendeurs. Les taux de fréquence et les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs des industries manufacturières, du génie civil et dans le secteur des enquêtes et de la sécurité.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Rodez	110	7,0	134	10,1
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Rodez, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitude est comparable à celui observé sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 4,4% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Rodez (en %)

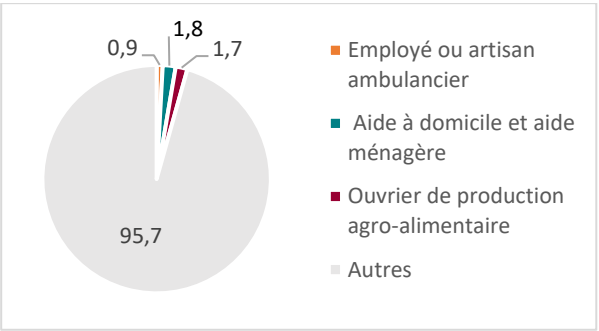

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE SAINT-GAUDENS

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La zone de Saint-Gaudens est une zone essentiellement résidentielle, avec une densité des 15-64 ans très inférieure à la densité régionale. Son taux d'emploi est équivalent au taux régional tant pour les hommes que pour les femmes avec des employés, des ouvriers et des agriculteurs proportionnellement plus nombreux qu'en Occitanie. De nombreux actifs vont travailler dans les zones voisines.

	Saint-Gaudens	Occitanie
Superficie en km²	4 260	72 724
Population 2017	128 899	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,60	0,76%
Pop 15-64 ans	72 918	3 578 263
Densité 15-64 ans	17,1 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	21 963	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

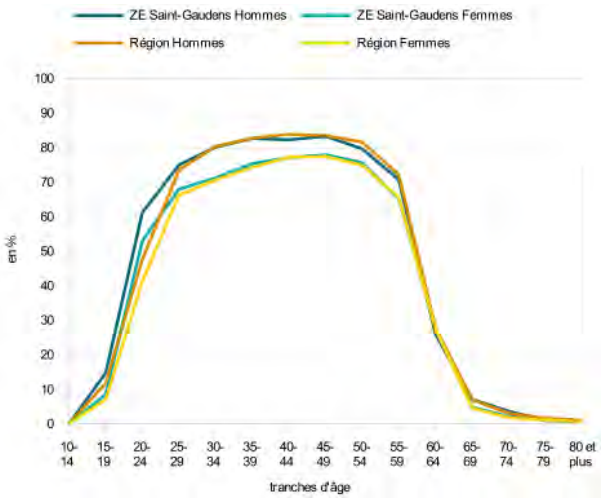

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

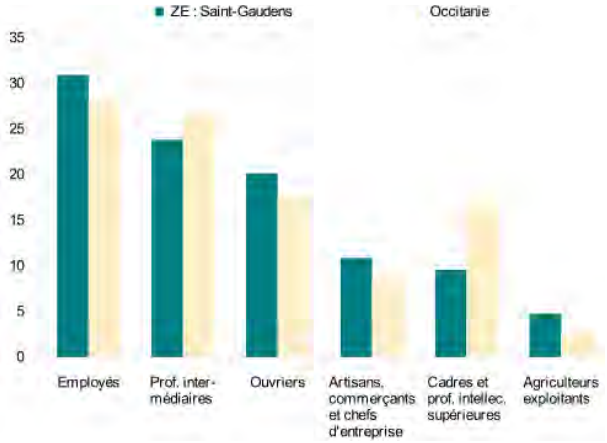

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

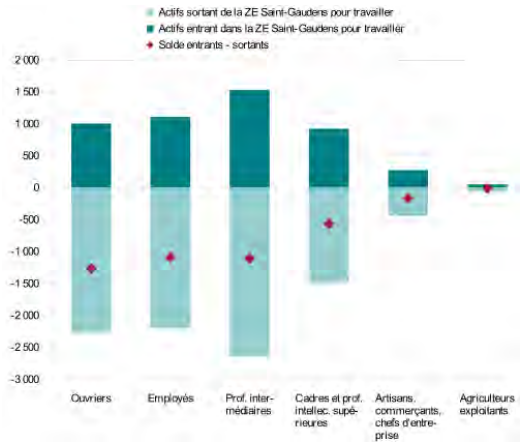

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Saint-Gaudens	Occitanie
Nb AT avec arrêt	799	54 348
Nb AT avec IPP	29	2 392
Nb AT mortels	2	57
Taux de fréquence(1)	23	23
Taux de gravité(2)	1,24	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Saint-Gaudens, les taux de fréquence et de gravité des AT sont comparables à ceux de la région, de même que leur répartition par sexe et âge.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

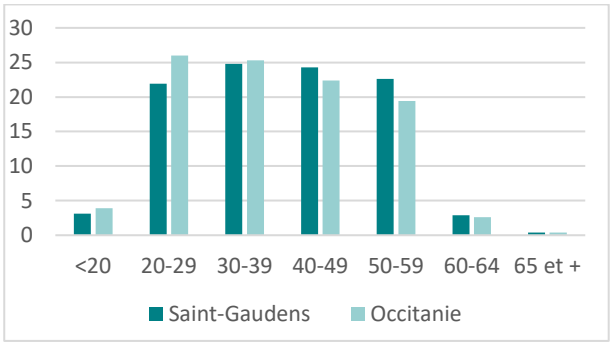

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

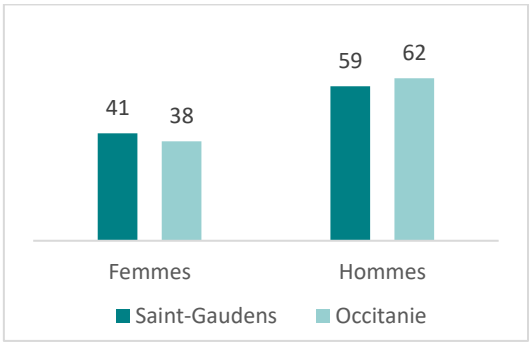

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (17,0%), les métiers qualifiés du bâtiment (14,9%), puis dans les métiers de personnel soignant (12,0%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du sport et de la fabrication alimentaire. Les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs de la fabrication alimentaire et du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité légèrement supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,15 vs 0,82 et 1,89 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe sont plus égalitaires entre femmes et hommes qu'à l'échelle de la région ; ceux par tranche d'âge augmentent moins avec l'âge que les indices occitans. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers qualifiés du bâtiment, puis ceux d'aide-ménagère et ceux de commerçants et vendeurs.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans le secteur du service à la personne et celui des activités pour la santé humaine. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans ces deux secteurs mais également dans celui des activités créatives, artistiques et de spectacle.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les maladies infectieuses ou parasitaires contractées en milieu hospitalier ou en EHPAD.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Saint-Gaudens	nd	nd	nd	nd
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Le dispositif IODA n'a pas pu recueillir les données nécessaires sur cette zone d'emploi.

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE SÈTE

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

Petite par sa superficie, la zone de Sète présente un accroissement démographique élevé et une densité des 15-64 ans très supérieure à la densité régionale. Sa position littorale lui confère une activité à forte orientation touristique avec des parts d'employés et de commerçants-artisans plus élevées que leurs parts régionales. Ses taux d'emploi masculin et féminin sont inférieurs aux taux occitans et beaucoup d'actifs vont travailler en dehors de la zone.

	Sète	Occitanie
Superficie en km²	293	72 724
Population 2017	106 752	5 845 102
TAAM 2012-2017	1,01%	0,76%
Pop 15-64 ans	62 387	3 578 263
Densité 15-64 ans	212,8 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	18 876	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

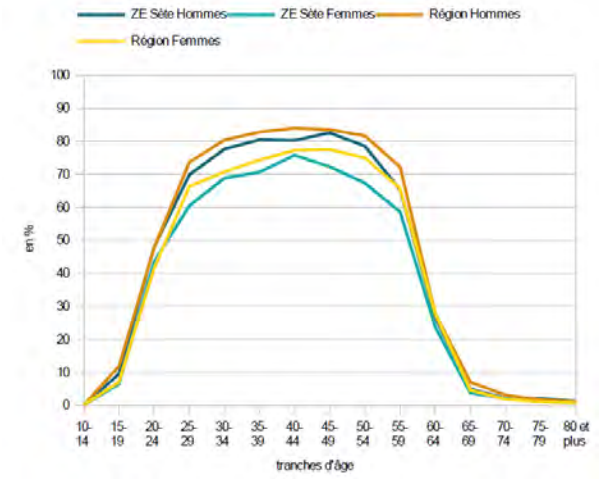

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

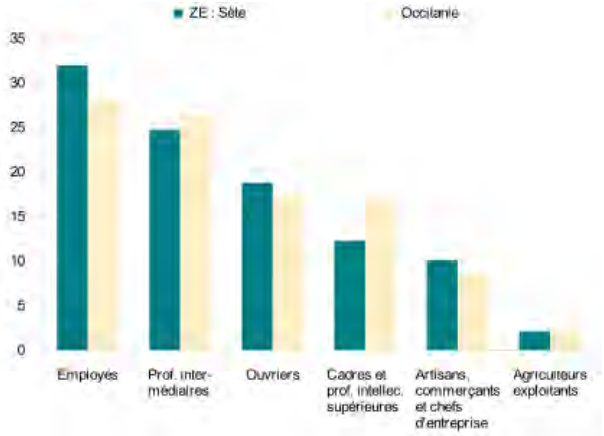

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

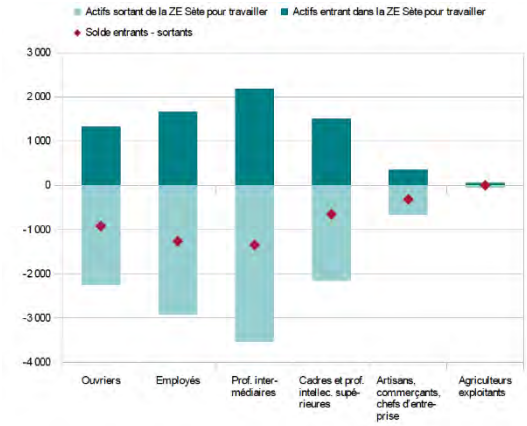

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Sète	Occitanie
Nb AT avec arrêt	1 007	54 348
Nb AT avec IPP	45	2 392
Nb AT mortels	0	57
Taux de fréquence(1)	33	23
Taux de gravité(2)	2,06	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Sète, les taux de fréquence et de gravité des AT sont supérieurs à ceux de la région, mais la répartition par sexe et âge de ces AT est comparable

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

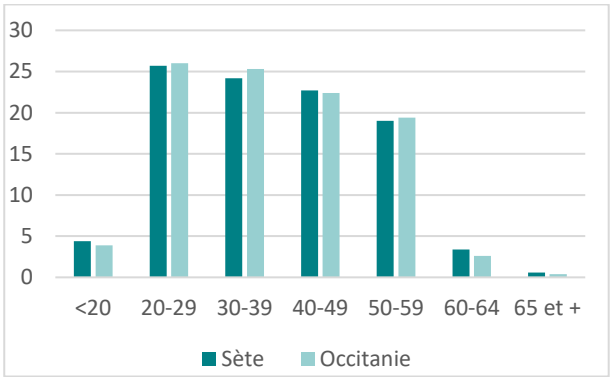

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

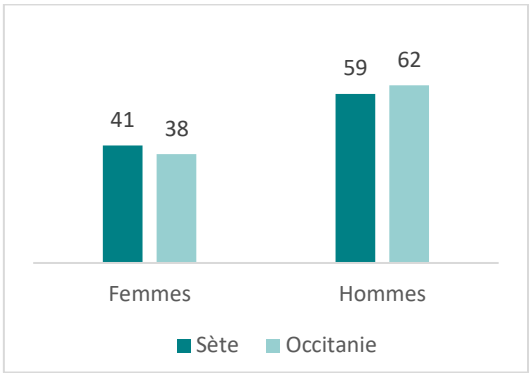

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (19,7%) les métiers qualifiés du bâtiment (11,6%), puis dans les métiers de commerçants et vendeurs (10,7%). Le taux de fréquence le plus élevé est observé dans le secteur du commerce de détail. Le taux de gravité le plus élevé est également observé dans le secteur du commerce de détail mais également dans celui du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité inférieurs à ceux observés sur la région, respectivement 0,55 vs 0,82 et 0,79 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe sont également plus faibles qu'à l'échelle de la région, en particulier chez les femmes ; ceux par tranche d'âge sont inférieurs aux indices occitans et augmentent moins avec l'âge. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont celui d'aide-ménagère et les métiers de l'artisanat (alimentation, travail du bois, habillement).
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de l'aide à la personne et du commerce et réparation automobile. Les taux de gravité les plus élevés sont également observés dans le secteur de l'aide à la personne mais également dans celui des industries alimentaire et celui des transports terrestres.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions chroniques du ménisque.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Sète	58	6,0	99	11,9
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Sète, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitude est comparable à celui observé sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par une part importante (8,4%) des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Sète (en %)

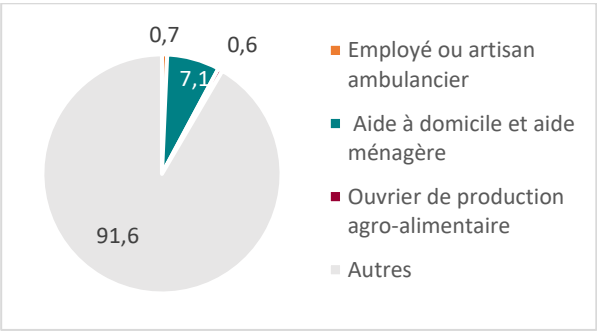

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE TARBES-LOURDES

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

La population de la zone de Tarbes-Lourdes est stable et la densité des 15-64 ans y est nettement inférieure à celle de la région. Sa localisation pyrénéenne oriente fortement ses activités vers le tourisme et sa part d'employés est supérieure à la part régionale. Ses taux d'emploi sont globalement comparables aux taux occitans sauf pour les femmes jeunes pour qui il est inférieur. Les déplacements domicile-travail sont équilibrés avec les zones voisines.

	Tarbes-Lourdes	Occitanie
Superficie en km²	4 788	72 724
Population 2017	238 796	5 845 102
TAAM 2012-2017	0,04	0,76%
Pop 15-64 ans	140 901	3 578 263
Densité 15-64 ans	29,4 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	52 286	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

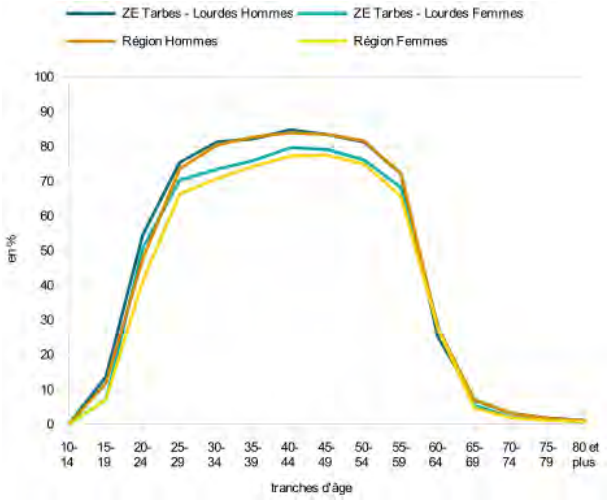

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

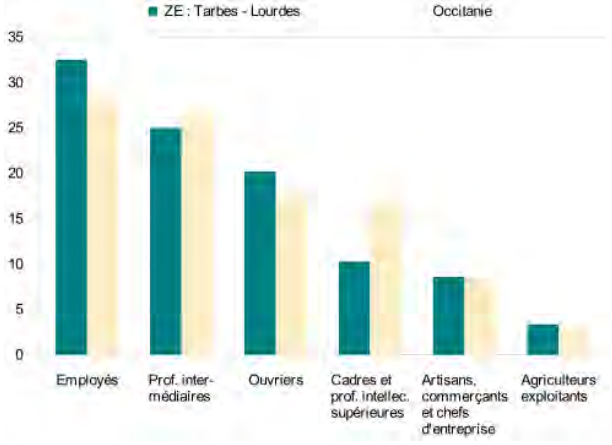

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

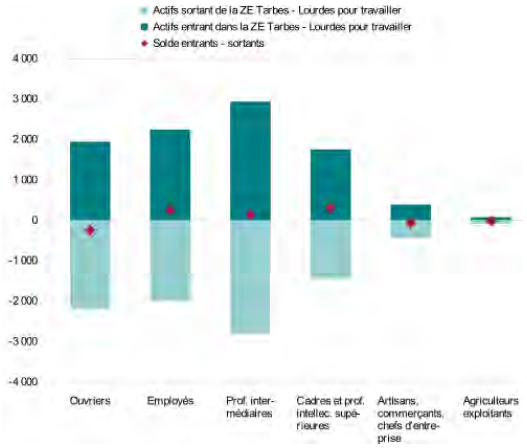

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Tarbes-Lourdes	Occitanie
Nb AT avec arrêt	1 963	54 348
Nb AT avec IPP	151	2 392
Nb AT mortels	3	57
Taux de fréquence(1)	23	23
Taux de gravité(2)	1,63	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Tarbes - Lourdes, les taux de fréquence et de gravité des AT sont comparables à ceux de la région, ainsi que la répartition par sexe et âge de ces AT est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

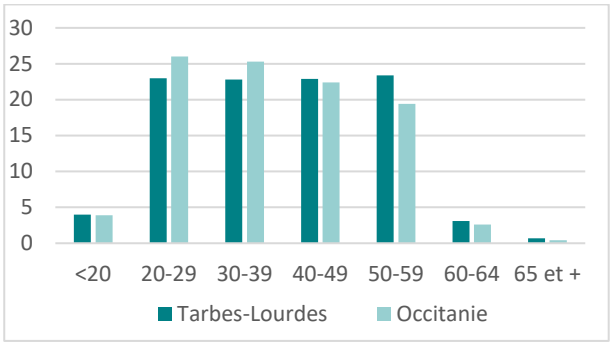

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

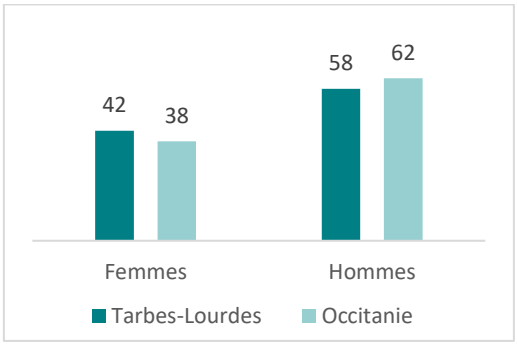

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (22,8%), les métiers qualifiés du bâtiment (14,4%), puis dans les métiers qualifiés de la métallurgie (9,5%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs d'activité du sport, du commerce de détail et du bâtiment. Le taux de gravité le plus élevé est également observé dans le secteur du bâtiment.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité supérieurs à ceux observés sur la région, respectivement 1,29 vs 0,82 et 2,57 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe sont également plus élevés et plus égalitaires entre femmes et hommes qu'à l'échelle de la région ; ceux par tranche d'âge sont supérieurs aux indices occitans surtout chez les plus âgés (50-59 ans). Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers d'aide-ménagère, puis les métiers qualifiés du bâtiment et les métiers qualifiés de la métallurgie et construction mécanique.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs des services à la personne, du commerce et réparation automobile et de l'hébergement médico-social et social. Les taux de gravité les plus élevés sont eux observés dans les secteurs des industries alimentaires, des services à la personne et de la construction de bâtiments.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les lésions du ménisque.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Tarbes-Lourdes	138	6,9	243	10,8
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Tarbes-Lourdes, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitude est légèrement supérieur à celui observé sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par 5,4% des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Tarbes-Lourdes (en %)

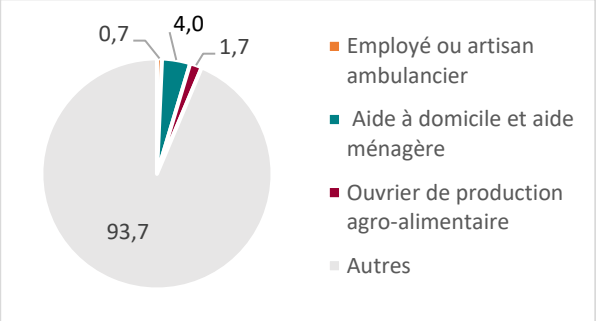

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

PROFIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE TOULOUSE

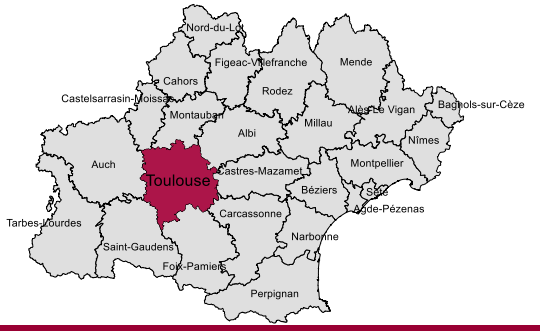

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Points saillants de la ZE

Toulouse est la première métropole d'Occitanie et son activité est celle d'une grande agglomération à forte concentration de fonctions métropolitaines. Son croissance démographique et sa densité des 15-64 ans sont supérieures à celles de la région, de même que ses taux d'emploi féminin et masculin. Ses parts de professions intermédiaires et surtout de cadres sont plus élevées que celles de la région. Enfin, de nombreux actifs des zones voisines viennent y travailler.

	Toulouse	Occitanie
Superficie en km²	3 892	72 724
Population 2017	1 263 047	5 845 102
TAAM 2012-2017	1,30	0,76%
Pop 15-64 ans	845 543	3 578 263
Densité 15-64 ans	217,3 hab/km²	49,2 hab/km²
Nb salariés	549 336	1 421 931

Source : Insee, RP 2017

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'emploi par sexe et âge quinquennal (en %)

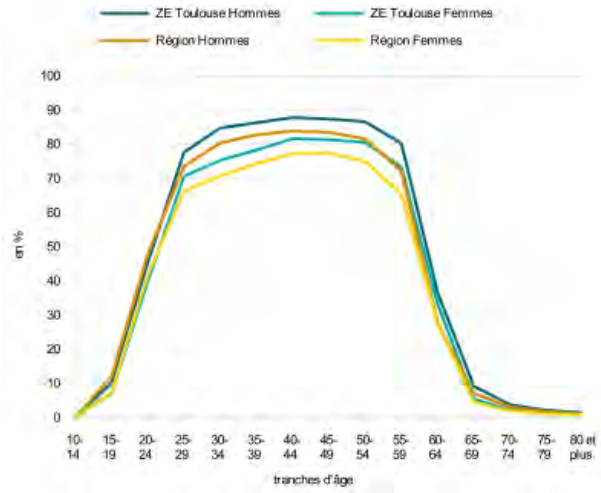

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

Répartition des actifs occupés par catégorie sociale (en %)

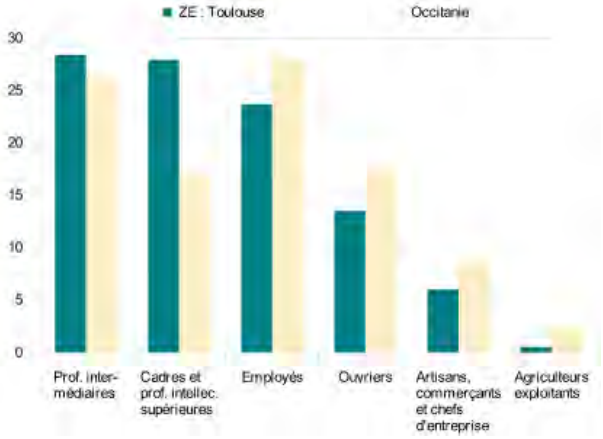

Source : Insee, recensement de la population 2017, au lieu de résidence

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

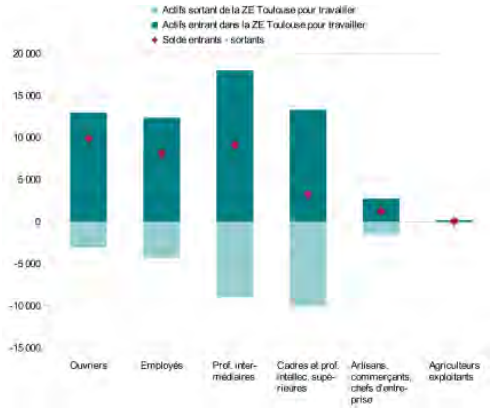

Lecture : un solde positif signifie que les actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi mais venant y travailler sont plus nombreux que ceux résidant dans la zone d'emploi et travaillant en dehors
Source : Insee, recensement de la population 2017

SINISTRALITÉ

Données générales sur les accidents du travail (AT)

	Toulouse	Occitanie
Nb AT avec arrêt	13 515	54 348
Nb AT avec IPP	530	2 392
Nb AT mortels	9	57
Taux de fréquence(1)	18	23
Taux de gravité(2)	0,99	1,44

(1) Nombre d'accident du travail par million d'heures travaillées
(2) Nombre d'indemnités journalières pour mille heures travaillées
Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Toulouse, les taux de fréquence et de gravité des AT sont inférieurs à ceux de la région, mais la répartition par sexe et âge de ces AT est comparable.

SINISTRALITÉ (suite)

Répartition des AT selon l'âge (%)

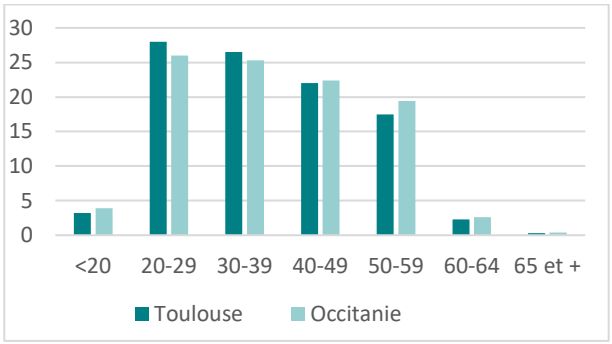

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Répartition des AT selon le genre (%)

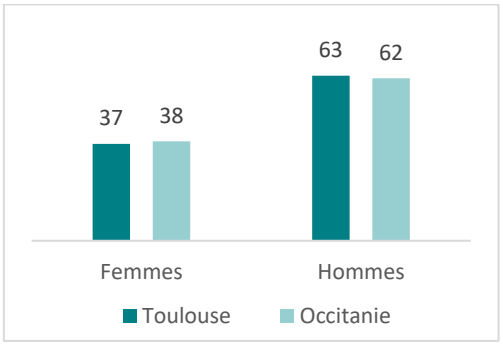

Source : Carsat, données 2019, traitement : Carsat, CREAI-ORS Occitanie

Les accidents du travail les plus nombreux sont observés dans les métiers des services directs aux particuliers (17,6%) les métiers qualifiés du bâtiment (13,4%), puis dans les métiers de conducteurs de véhicules et engins lourds (10,7%). Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans le secteur d'activité du sport, tandis que les taux de gravité les plus élevés sont observés dans les secteurs du bâtiment et du commerce de gros.

Les maladies professionnelles ont des taux de fréquence et de gravité légèrement inférieurs à ceux observés sur la région, respectivement 0,76 vs 0,82 et 1,06 vs 1,54. Les indices de fréquence par sexe sont un peu supérieurs à ceux de la région, tant pour les hommes que pour les femmes. Ceux par tranche d'âge sont comparables aux indices occitans. Les métiers les plus fréquents de ces malades sont les métiers d'aide-ménagère, puis les métiers qualifiés du bâtiment et ceux de commerçants et vendeurs.
Les taux de fréquence les plus élevés sont observés dans les secteurs de la fabrication de produits plastiques, des services à la personne et du bâtiment. Les taux de gravité les plus élevés sont ceux observés dans les secteurs de la fabrication de produits minéraux, de la fabrication de produits plastiques et du bâtiment.
Les maladies professionnelles les plus fréquentes sont les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail, les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes et les cancers broncho-pulmonaires provoqués par l'inhalation de poussières d'amiante.

DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre et taux d'incidence des déclarations d'inaptitude au travail selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	Nb	TI*	Nb	TI*
Toulouse	1 128	5,4	1 279	8,7
Occitanie	3 603	6,2	4 758	10,0

*TI : taux d'incidence pour 1 000
Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie

Sur la zone de Toulouse, le taux d'incidence des déclarations d'inaptitude est inférieur à celui observé sur l'ensemble de la région tant pour les hommes que pour les femmes. Les métiers les plus à risque de déclaration d'inaptitude en Occitanie sont exercés par une faible part (2,4%) des salariés de la zone.

Part des salariés exerçant les métiers les plus à risque d'inaptitude dans la ZE de Toulouse (en %)

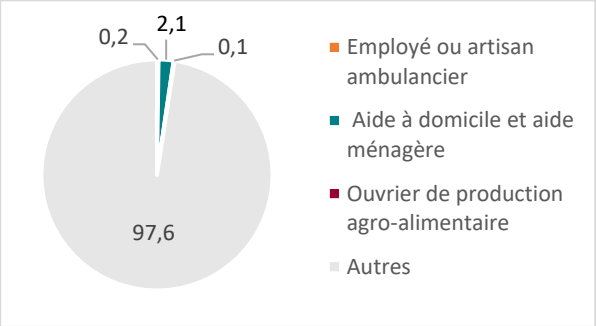

Source : Dispositif IODA, données 2019-2020 – CREAI-ORS Occitanie